



UPDATE: COMMISSION ON THE "MOBILISATION PÉDAGOGIQUE"

As reported in the last issue of the *National Bulletin*, the AATF has formed a commission on pedagogical issues that is working hand in hand with a French commission composed of institutions and groups who are working with or serving American teachers of French. The American commission will convene next during the Modern Language Association meeting in New York this December.

At that time, several items of business will be conducted: (1) Commission chairman Pat Cummins will report on her October 22-23 meetings with French commission members in Paris. The French group, during its summer meetings, concentrated its efforts on student exchanges (*Français 2001*) and the composition of the *valise pédagogique*, both of which were commented on in the last *National Bulletin*. The French October agenda had not been set at the time the September issue went to press. (2) Official subcommittees will be formed to examine some of the issues to be studied by the American commission. (3) Results of the September survey on pedagogical materials (in *National Bulletin*) will be reviewed. (4) Timetables will be set for the Commission's work.

The Commission's main purpose is to meet the needs of American teachers of French in terms of pedagogical materials, exchanges, location of documentation and other information of use to teachers. Please let us know about those needs by responding to the survey in the September *National Bulletin*, if you have not already done so. Issues not addressed in the survey may be sent to: Patricia W. Cummins, Commission Chairman and Vice-President of AATF, Department of Modern Languages, Box 6004, Northern Arizona University, Flagstaff, AZ 86011.

In this issue...

• **Important information on new diplomas established by the French government for foreign students studying in France will be found on pages 6 and 7, LE D.E.L.F. ET LE D.A.L.F.**

• **LES NOUVELLES DES SERVICES CULTURELS DE L'AMBASSADE DE FRANCE** was prepared for this issue by Gabriel Otman, *attaché linguistique* in Chicago; see page 3.

• Application form for the AATF Summer Scholarships to Avignon and Québec can be found on page 21 and 22. The instruction sheet is on page 20. Articles related to the summer scholarships are on pages 8 and 17.

• The results of the **STUDENT TRAVEL ABROAD** survey (*National Bulletin*, 11.1 [1985]: 11-12) are included in this issue on pages 8 and 9.

AATF COMMISSION ON PROFESSIONAL STANDARDS TO HOLD OPEN FORUM AT UPCOMING ACTFL MEETING

As a follow-up to its successful open forum at the recent AATF Convention in Montreal (July 1986), the AATF Commission on Professional Standards will hold another open forum in order for members of AATF to participate in the work of the Commission. This open forum will take place at the ACTFL Convention in Dallas on Saturday, November 22, in the Thornton Room from 11 a.m. to 12:30 p.m.

You are invited to attend this meeting in order to help the Commission with its various reports that are expected to be in final form by the time of the next AATF Convention (San Francisco, July 1-5, 1987). Following the open forum, the Commission will meet in closed session from 12:30 to 1:30 p.m.

The Commission's recommendations, if approved ultimately by the AATF Executive Council, may well affect your professional future. Do come and take part in this important meeting.

Please note: the notice of this meeting will not appear in the official program, so please bring this announcement with you to Dallas for date, time, and location.

VIDEO & AUDIO TAPES AVAILABLE

Thanks once again to the generosity of the Ministry of International Relations of the Quebec Government, the AATF has received video and audio tapes of selected workshops and sessions that took place in Montreal this past July. National Headquarters will duplicate and distribute these tapes to current members at the basic costs indicated below:

Video:

- Plenary Session. Speaker: Mr. Claude Ryan, Quebec Minister of Education. 1 tape, \$24; VHS or U-Matic.
- Workshop #3, *Méthodes et matériaux d'enseignement au Québec*. Organizer: A.-M. Boucher. 4 one-hour tapes, \$96; VHS or U-Matic.
- Workshop #4, *La clé des chants*. Organizer: Brian Thompson. 4 one-hour tapes, \$96; VHS or U-Matic.

Audio:

- Civilisation québécoise. 2 tapes, \$7.
- Art dramatique et "socio-culturel": des outils indispensables pour l'enseignement des langues secondes. 2 tapes, \$7.
- Le récent tournant québécois: réalités politiques et culturelles. 3 tapes, \$10.
- L'enseignement du français langue seconde au Québec: les politiques du ministère de l'Éducation du Québec. 2 tapes, \$7.
- La littérature personnelle au Québec. 3 tapes, \$10.

JNCL/CLOIS QUARTERLY SUMMARY SEPTEMBER 1986

- The Annual Meeting of the JNCL/CLOIS Board of Directors was held in Washington, D.C. on April 25-26. Members were briefed by Senator Paul Simon, various Congressional staff and others, on the state of language legislation, funding, the budget, and on a foundation for international education.
- Continued to consult, advise, monitor and work closely with Congressional staff on the reauthorization of the Higher Education Act.
- The Executive and Policy Committees met to consider renaming and broadening the mandate of CLOIS to facilitate greater involvement by the international studies community.
- The Policy Committee's report on the CCSSO position paper regarding international studies was revised and sent to members.
- Researched and provided a legislative summary which is updated weekly. Sent legislative alerts on the budget request, the reauthorization of Title VI of the Higher Education Act, and the Omnibus Trade Bill.
- Continued updating State Initiatives Report. Requested that state social studies supervisors send information about international studies programs.
- Monitored on-going discussions of the concept of a foundation or trust for international studies.
- Compiled an analysis of Congressional votes on key international education issues. The voting record was distributed with a breakdown by state and a ranking of each delegation's record. Sent congratulatory letters to the 23 Senators and the 228 Representatives who received a rating of 100% in the voting analysis.
- Addressed the ADFL conference in Monterey, the Cryptolinguists Association and the Society of Federal Linguists. Attended the AATF conference in Montreal and a meeting of the American Council of Young Political Leaders.
- Met with officials at the Foreign Service Institute to examine their programs and facilities and to consider ways to interact.
- Participated in a radio interview for NBC's "Conversations with the League" regarding the state of language study in the United States.
- Continued working with the Advisory Council on International Education of the Southern Governors' Association to help them develop specific recommendations.
- Attended Hill briefings on funding for exchange and foreign assistance programs.
- Met with state regional directors for EESA (Title II) to remind them that languages were included in this law and to consider current programs and possible additional programs.

CALL FOR PAPERS AATF ANNUAL MEETING 1987

President Philip Stewart is accepting proposals for presentations, papers, and workshops for the next AATF Annual Meeting, to be held July 1-5, 1987 in San Francisco. Send your proposals to him at the following address; Program Chair, AATF Convention, Department of Romance Languages, Duke University, Durham, NC 27706; telephone (919) 694-3707.

COLLABORATIVE IN-SERVICE: A MASSING OF RESOURCES

Many school divisions have great difficulty offering in-service activities directly related to language teaching. As a compromise, administrators frequently group language teachers with other subject areas whose methods and techniques are not particularly applicable. Faced with this prospect year after year, the language teachers in four school divisions of southwest Virginia decided to propose an alternative. This report describes their successful project and suggests it as a model, particularly to those in rural areas.

Located in a region with few foreign language teachers per school division and frequently only one per school, the teachers of the Holston Language Association, a collaborative team affiliated with the national project Academic Alliances,¹ decided to organize a day where the sole subject matter would be foreign language pedagogy and where the several teachers in each language could discuss problems and procedures specific to their language. The planning began in January 1984 for a meeting in August of the same year. Teacher cooperation in all aspects of the project — planning, coordination, and the actual meeting — was assured by the very fact that the project grew out of the needs of the teachers in the collaborative.

It was hoped that the superintendents of the various divisions would allow teachers of foreign language to substitute

continued on p. 12

AATF NATIONAL BULLETIN

**Volume 12 Number 2
November 1986**

Editor: Jane Black Goepper, Holmes High School, Covington, Kentucky

Editorial Assistant: Gisèle Lorient-Raymer, University of Cincinnati

Reading Committee: Mathé Allain, University of Southwestern Louisiana; Art N. Burnah, Provo High School, Provo, Utah; Phyllis Dragonas, Melrose Public Schools, Massachusetts; Judith Muyskens, University of Cincinnati; Susan Redd, Mount Vernon High School, Mount Vernon, Washington.

The AATF *National Bulletin* (ISSN 0883-6795) has its editorial offices at 431 Collins Avenue, Cincinnati, Ohio 45202. Correspondence and manuscripts should be sent to the editor at this address. The American Association of Teachers of French publishes the AATF *National Bulletin* four times a year in September, November, January, and April as a service to its members in supplement to the official journal of the association, the *French Review*. Subscription to the AATF *National Bulletin* requires membership in the organization. Second class postage entered at the Urbana, IL Post Office and other offices. Office of Publication: 57 East Armory Avenue, Champaign, IL 61820.

Postmaster: Send address changes to AATF, 57 East Armory Avenue, Champaign, IL 61820.

Pourquoi je crois à l'avenir de l'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO) pour l'enseignement des langues étrangères

À croire que les enseignants de langues ont une prédilection viscérale pour les querelles byzantines: pour ou contre la méthode directe, pour ou contre l'audio-visuel, pour ou contre la télévision scolaire, pour ou contre le laboratoire de langues, pour ou contre l'immersion et aujourd'hui pour ou contre l'ordinateur. Que nous le voulions ou non, nous sommes, ou avons tous été, à un titre ou à un autre, impliqués dans ces débats.

L'informatique n'est ni une religion, ni une doctrine. Pourtant elle possède déjà ses chapelles, ses grands prêtres et grands messes et les non-initiés ont l'impression d'avoir de moins en moins voix au chapitre.

La technologie informatique, déjà fortement présente et oppressante dans notre vie quotidienne et professionnelle, pénètre lentement mais irréversiblement notre univers éducatif.

Il est fort à parier que, dans ces conditions, d'ici à la fin de la prochaine décennie ou peut-être avant, les enseignants qui connaissent l'informatique et manipulent ordinateurs et logiciels remplaceront ceux qui ignorent et rejettent cette technologie.

Trois questions claires et concrètes permettent de dépassionner le débat en le ramenant à une dimension pragmatique:

I. Dans l'état actuel de l'art, à quoi peut servir l'ordinateur dans une classe de langue?

II. Quelles sont les activités pédagogiques que l'informatique nous permet de réaliser plus efficacement?

III. Existe-t-il des activités langagières nouvelles que l'informatique a permis de créer et qu'il était impossible d'accomplir sans l'ordinateur?

Les enthousiastes vont de l'avant et utilisent l'ordinateur dès à présent pour ce qu'il sait faire. Les sceptiques adoptent une position plus prudente et attendent que les progrès technologiques leur proposent des machines capables de faire ce qu'ils souhaitent les voir faire.

I. L'ordinateur dans la classe de langue aujourd'hui

Dans les années soixante et au début des années soixante-dix, on parlait d'"enseignement programmé"; actuellement le sigle EAO (pour Enseignement Assisté par Ordinateur) s'impose largement. Ce terme recouvre toutes les techniques — matérielles, logicielles et pédagogiques — nées de la rencontre entre didacticiens et informaticiens.

Les logiciels d'enseignement — on parle de didacticiels — peuvent être rangés en cinq familles, les deux premières étant largement majoritaires: (a) exercices d'entraînement et d'approfondissement des connaissances; (b) tests de connaissances; (c) enseignement de notions nouvelles; (d) simulation d'expériences et études de cas; (e) logiciels ludiques.

Il importe également de distinguer les programmes conçus pour une utilisation autonome ou autodidactique et ceux destinés à un usage en milieu scolaire, intégrés à une démarche éducative.

La structure de ces didacticiels suit trop souvent le schéma classique "présentation d'une notion, exemples et exercices d'application" que l'on peut également traduire par "perception, mémorisation et compréhension".

Les données numériques sont, par excellence, le domaine de prédilection de l'informatique mais, l'ordinateur est de plus

en plus apte à manipuler des entités textuelles (lettres, mots, phrases...) comme le prouvent, entre autres, la multiplication des logiciels de traitement de texte et la diversité des fonctions qu'ils offrent.

Certaines de ces fonctions sont directement exploitables par les enseignants de langues: repérage automatique de mots, césure automatique, corrections orthographiques et, dans certaines limites, grammaticales.

Les didacticiels de langues portent, en priorité, sur les phénomènes grammaticaux, orthographiques et syntaxiques, c'est-à-dire les domaines de la langue pour lesquels une codification existe, qui peuvent se prêter à un traitement algorithmique et pour lesquels, du point de vue de l'apprenant, on peut se satisfaire de réponses brèves.

II. L'ordinateur: pour une efficacité accrue

En initiation à la lecture, par exemple, l'outil informatique a fourni les moyens d'une concrétisation efficace de techniques ayant déjà fait leurs preuves par ailleurs (techniques de lecture rapide de Richaudeau) grâce aux possibilités de présentation d'éléments textuels à un rythme et une vitesse programmés.

Si les gestionnaires de fichiers et de bases de données commencent à permettre la conception de dictionnaires accessibles en ligne, les mémoires (disquettes, cassettes...) utilisées en micro-informatiques ne permettent pas encore de stocker l'ensemble du vocabulaire, des règles grammaticales et syntaxiques d'une langue telle que le français.

L'acquisition d'une compétence de communication ne peut se permettre l'impasse de l'oral et du visuel.

Le vidéodisque et les mémoires CD-ROM ouvrent déjà l'accès à l'image animée et au son multi-piste. La synthèse vocale et la reconnaissance des sons naturels permettront de couvrir la gamme complète des compétences de communication linguistique (compréhension écrite et orale, expression écrite et orale). Les travaux actuellement menés en faveur des déficients auditifs (discrimination, articulation...) devraient connaître des applications dérivées en langue étrangère.

III. Des activités langagières nouvelles

Les réseaux informatiques — locaux, nationaux et internationaux — et les applications télématiques (vidéotex, base de données...) qu'ils supportent, feront, à court terme, partie intégrante de l'équipement technologique de tout établissement éducatif moderne. Ils ouvriront des horizons nouveaux aux pédagogues. Des expériences menées ponctuellement donnent déjà une idée des possibilités offertes: correspondance interscolaire télématique; accès à des bases de données télématiques; utilisation d'images interactives sur réseau; réalisation de journaux vidéotex; clubs informatiques.

Les recherches faites en intelligence artificielle et les travaux visant à la production de systèmes experts élargiront encore ces possibilités en autorisant un dialogue homme-machine de plus en plus proche du langage courant ainsi qu'un traitement automatisé de la langue naturelle.

Loin d'élargir le fossé entre les nantis et les démunis, l'informatique ambitionne de mettre à la disposition de nombreux apprenants ce qui était l'apanage de quelques uns.

continued on p. 4

Certains enseignants sont devenus auteurs de didacticiels, ou, tout au moins, adaptateurs de programmes ouverts qui autorisent une modification des données et du contenu. Ces enseignants-auteurs n'hésitent pas à reconnaître que cette réflexion appliquée à leur matière d'enseignement au travers du filtre de la démarche algorithmique les a obligés à une remise en cause bénéfique de leurs acquis.

L'EAO se trouve hélas encore trop souvent réduit à la fonction d'auxiliaire pédagogique; il est cloisonné dans un cadre d'enseignement tutoriel destiné en priorité aux élèves en difficulté.

Informatique et didactique

L'entrée de l'informatique à l'école provoquera indubitablement une modification des relations de l'enseignant à l'élève. Et avant de décréter l'achat de cohortes de terminaux, les responsables de l'éducation doivent s'interroger sur ce qu'implique une pédagogie fondée sur l'informatique, mener une réflexion sur la production et la diffusion de matériels et logiciels, et enfin repenser la formation des enseignants, dans une optique décloisonnée et élargie. Car la conception d'un didacticiel nécessite la catalysation de savoirs scientifique, didactique, psychologique et informatique.

Il faut également prendre en considération les apports potentiels de l'informatique à la didactique des langues par le biais du développement des études et des recherches en linguistique informatique (en particulier le traitement par ordinateur de corpus gigantesques et la création de dictionnaires informatisés à entrées et renvois multiples).

Les ordinateurs se caractérisent par leur vitesse, leur précision et leur rigueur; ils manquent par contre totalement d'esprit créatif, de jugement et d'intuition, trois qualités propres au cerveau humain.

L'alliance entre cerveaux humains et cerveaux électroniques et l'effet synergique de cette rencontre constituent un réservoir potentiel immense qu'on commence à peine à exploiter.

Les praticiens attendent rarement que fleurissent de nouvelles théories pour aller de l'avant sur le terrain de l'expérimentation. Ce sont ces tentatives des pionniers de l'EAO, trop souvent éparses, mal connues et peu soutenues, qui commencent à donner ses premières lettres de noblesse à l'enseignement informatisé.

Elles conduiront à terme à la mise en place d'un système éducatif plus efficace et plus adapté à une société tournée vers les technologies nouvelles. Nous en serons, vous en serez les maîtres d'œuvres et les bénéficiaires.

Gabriel Otman
Attaché culturel adjoint
Chicago

APPEL

Si dans votre école, vous-même ou vos collègues utilisez l'ordinateur pour l'enseignement du français, si vous avez connaissance de recherches ou d'expériences menées dans ce domaine (logiciels, matériel, pédagogie de l'EAO...) je serais très heureux d'en être informé.

Écrivez-moi, Gabriel Otman, Attaché Culturel Adjoint
Services Culturels Français
444 N. Michigan Avenue, suite 3170
Chicago, IL 60611

PROFESSIONAL STANDARDS

The AATF Commission on Professional Standards is preparing the first national statement on standards for teachers of French. With re-emerging teacher shortages, it is important that administrators recognize and hire only qualified professionals. Recently the National Science Foundation created its own certification of credentials for science teachers because of inadequate state standards. The AATF is working on a similar project for presentation at the July Congress in San Francisco.

The Commission, presided over by Professor Joe Murphy (West Virginia University), has asked all chapters to discuss different aspects of the report during the current academic year. Moreover, each AATF member is encouraged to send views on standards to the chairperson or directly to the writing subcommittee chairs. In Montreal approximately 150 members participated in an animated discussion of issues. The Commission now needs a broader source of information and help in reaching a consensual statement. The following questions are offered as a starter list for thinking about the scope of the Commission report:

General Question: Should the profession endorse the notion of a Master Teacher advocated by a recent Carnegie Commission?

Culture:
A. What is the minimal scope of cultural knowledge to be possessed by a teacher of French?
B. How much, if any, study or living abroad should be required of prospective teachers of French?

Linguistics: What types of linguistic knowledge should be possessed by a teacher of French and how should it be acquired?

Literature: How much and what type of literary study should a teacher of French have?

Oral Proficiency: What minimal level of oral proficiency should be required of a teacher of French?

Methods:
A. What should be the content and structure of a methods course for teachers of French?
B. What laboratory experiences should be included and how can they be implemented?

Environmental Concerns: (To be included as a separate section in the document.) What contractual factors impact most heavily on the performance of the classroom teacher and what must be done to insure an effective teaching/learning environment?

Members are invited to reflect on these and other related questions. Views may be sent to any of the following Commission members:

Chairperson: Joe Murphy, Department of Foreign Languages, 116 Chitwood Hall, Morgantown, WV 26506.

Writing Subcommittee Chairs: Culture, Howard Nostrand, 18550 29th Avenue, N.E., Seattle, WA 98155; Linguistics, Joel Walz, Department of Romance Languages, University of Georgia, Athens, GA 30602; Literature, Geraldine O'Neill, Department of Foreign Languages, Horace Greeley High School, Chappaqua, NY 10514; Methods, Jean-Pierre Berwald, Department of French and Italian, University of Massachusetts, Amherst, MA 01002; Oral Proficiency, Sally Magnan, Department of French and Italian, 618 Van Hise

continued on p. 9

LA COHABITATION: SIX MOIS APRÈS

Les élections législatives de juin 1981 avaient amené, depuis la création de la Cinquième République en 1958, la gauche au pouvoir. Cette première alternance dans l'histoire de la Cinquième République avait déjà modifié les données du jeu politique. Or les élections du 16 mars dernier ont installé en France une situation encore plus inédite dans le paysage politique.

En effet le Président et la majorité à l'Assemblée nationale, donc le Premier ministre, appartiennent à deux groupes politiques différents, à savoir, à gauche, la coalition socialiste et, à droite, la coalition RPR-UDF¹.

De caractère hybride, mi-présidentielle et mi-parlementaire, la Constitution, qui avait bien fonctionné sous de Gaulle, Pompidou et Giscard qui disposaient tous les trois d'une majorité parlementaire de droite et sous Mitterrand lorsqu'il disposait de sa propre majorité de gauche, n'explique pas ce nouveau cas de figure. Prenons un exemple parmi d'autres, celui de la Défense nationale. Comment concilier les articles constitutionnels 13 "Le Président nomme aux emplois [...] militaires de l'État" et 15 "Le Président est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale" avec les articles 21 "Le Premier ministre est responsable de la Défense nationale" et 34 "La loi (c'est-à-dire le Parlement) détermine les principes généraux de l'organisation générale de la Défense nationale"²? Pourtant le Président et le Premier ministre ne cessent de se réclamer de la Constitution: "La Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution" répètent-ils.

Cette cohabitation, ou plutôt cette coexistence, pourrait-elle durer jusqu'au printemps 1988, date de la prochaine élection présidentielle qui mobilise déjà les énergies des états-majors politiques et vers laquelle convergent les ambitions de leurs chefs? C'est cet horizon électoral qui déterminera en grande partie le statut de la cohabitation.

Ni le Président, ni le Premier ministre, ni d'ailleurs les autres présidentiables, ne veulent être directement responsables de l'échec de cette expérience unique dans les annales de la Cinquième République. Et pour cause: les Français, les sondages continuent de l'attester, qui, dans leur vaste majorité, désirent que la cohabitation soit menée jusqu'à son terme ne le leur pardonneraient pas³.

Jusqu'à présent, Mitterrand et Chirac ont réussi à maintenir, malgré l'aile militante anti-cohabitationniste de leurs troupes, tant bien que mal, un modus vivendi. Sera-t-il durable ou manifeste-t-il déjà sa fragilité? Quels sont les divers conflits susceptibles de le faire éclater?

1. La politique économique et le climat social

La gauche et les syndicats se sont opposés au train de mesures économiques du gouvernement, notamment la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et de l'impôt sur les grandes fortunes et la fermeture éventuelle des chantiers navals de la Norme. L'état de grâce est désormais passé: les syndicats mobilisent leurs troupes pour lutter contre toute réduction d'effectifs, notamment chez Renault et aux PTT, et contre la remise en cause du régime des retraites, en particulier celui des cheminots. Or la paix sociale est essentielle pour la réussite du programme gouvernemental. Quant au Président, il a déclaré à plusieurs reprises qu'il s'opposerait à toute politique économique qui entamerait les acquis sociaux. Son refus de signer les ordonnances sur les dénationalisations a provoqué la première crise sérieuse de la cohabitation. Les strictes réserves du Président ont porté sur l'évaluation des entreprises et la préservation de l'indépendance nationale. Le gouvernement a dû alors recourir au Parlement et transformer l'ordonnance en projet de loi.

De plus, la majorité des Français jugent que la politique gouvernementale avantage surtout les privilégiés⁴. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de redoubler ses efforts d'explication et de communication car il pense que sa politique économique est mal perçue par l'opinion. Tout bien considéré, le critère qui déterminera le succès du gouvernement Chirac sera celui du chômage: sera-t-il résorbé ou au contraire poursuivra-t-il sa courbe ascendante?

2. La réforme électorale

Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut, conformément à son programme électoral, de déposer à l'Assemblée nationale le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours et l'autorisant à découper par ordonnances les 577 nouvelles circonscriptions. La motion de censure déposée par les socialistes a recueilli 284 voix, 5 de moins pour être adoptée. Le Conseil constitutionnel auquel les socialistes ont déferé a donné son aval à la nouvelle loi mais a émis certaines réserves quant au découpage des circonscriptions électorales. Cette réforme a vu non seulement l'opposition (les socialistes, les communistes alliés au Front national) former un front commun contre le Gouvernement, mais elle a aussi provoqué de vives réticences au sein de l'UDF qui craint que le découpage électoral ne profite surtout au RPR.

Après diverses péripéties entre la commission des sages (six magistrats élus par leurs pairs et chargés par le ministre de l'Intérieur d'examiner le texte gouvernemental) et le Conseil d'État⁵, l'ordonnance sur le découpage électoral fut finalement soumise à M. Mitterrand lors du Conseil des ministres du 24 septembre. Cependant, le Président a demandé un délai de réflexion avant de prendre une décision. Ce fut, comme disaient les commentateurs politiques, le suspense complet!

Finalement, le 2 octobre dans un communiqué publié par l'Élysée, le Président a fait savoir qu'il ne signerait pas l'ordonnance. Comme il l'avait annoncé, le gouvernement est alors passé par la voie législative pour faire approuver la nouvelle carte électorale. Bien que ce deuxième refus de signature de M. Mitterrand n'ait pas provoqué de crise ouverte au sein de la cohabitation, il n'en demeure pas moins qu'il alimente la lutte souterraine à laquelle se livre le Président et le Premier ministre.

3. La réorganisation de l'audio-visuel et de la presse écrite

La nouvelle majorité s'était engagée dans sa plate-forme électorale à "libérer la communication: rendre l'audio-visuel à l'initiative privée [...]; désengager l'État qui gèrera une chaîne de télévision et une société de radio"⁶. En outre une nouvelle autorité indépendante, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), devrait succéder à la Haute Autorité. Bien que M. Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, ait finalement cédé sur le nombre de chaînes de télévision à privatiser, le projet de privatisation de la première chaîne (TF1) fut accueilli par une levée de boucliers tant de la gauche que des syndicats. Ces derniers ont lancé un ordre de grève.

Le Président pour sa part, a émis au Conseil des ministres du 11 juin 1986 "d'extrêmes réserves" sur les principes et les conditions de cession de TF1. En outre le public ne comprend guère la nécessité de privatiser une chaîne qu'il trouvait somme toute satisfaisante. Dans un sondage ISPOS-*Le Point* (réalisé le 28 mai 1986), 56% des Français étaient contre la privatisation de TF1, 29% pour, tandis que 15% ne se prononçaient pas (*Le Point*, 8 juin 1986)⁷. De même, le personnel de Radio France Internationale (RFI) a vivement protesté à la décision gouvernementale de nommer le président-directeur

LE D.E.L.F. ET LE D.A.L.F. NOUVEAUX DIPLÔMES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE À RÉGLEMENTATION NATIONALE

Depuis que se sont développés des enseignements de français langue étrangère organisés en dehors d'un cursus scolaire ou universitaire, la question s'est posée de l'évaluation de ces enseignements. Le besoin de concrétiser par un diplôme reconnu l'apprentissage de la langue dans ce contexte est ressenti depuis longtemps. L'Alliance française s'est efforcée d'y répondre avec ses propres diplômes, alors que de son côté le ministère de l'Éducation nationale et les universités françaises ont créé les divers diplômes de langue française que nous connaissons (certificat pratique de langue française, diplôme d'études françaises et diplôme supérieur d'études françaises), dont certains ont acquis à l'étranger une notoriété évidente, tel ce diplôme de l'université de Nancy qu'on appelle tout simplement au Brésil le "Nancy".

On a cependant constaté à l'usage qu'ils n'étaient plus toujours assez adaptés aux orientations linguistiques nouvelles.

C'est pour quoi, à la suite d'une longue réflexion, menée avec divers spécialistes, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de créer de nouveaux diplômes qui visent à évaluer le niveau de compétence en langue atteint par les étudiants, tout en se référant à des objectifs parfaitement définis.

C'est ainsi que sont nés le diplôme élémentaire de langue française (D.E.L.F.) et le diplôme approfondi de langue française (D.A.L.F.).

Une nouvelle certification

Une fois retenue l'idée que les divers diplômes à vocation nationale existant dans ce domaine ne permettent pas de prendre complètement en compte la diversité des conditions d'apprentissage de la langue et de garantir l'acquisition des compétences linguistiques qui correspondent aux motivations de ceux qui apprennent actuellement le français, il a paru souhaitable d'établir une nouvelle certification plus conforme aux besoins langagiers actuels, et dont la valeur est "garantie" par la France au plan national. Sans pour autant remplacer les anciens diplômes, elle présentera l'avantage supplémentaire d'être une référence de niveau linguistique indispensable, notamment en ce qui concerne les futurs boursiers du gouvernement français.

L'arrêté du 22 mai 1985 portant création du D.E.L.F. et du D.A.L.F. a marqué l'entrée officielle de cette nouvelle certification dans le monde du français langue étrangère.

Des diplômes "souples" pour la France et l'étranger

Ces diplômes présentent l'intérêt de s'adresser à tous les étrangers qui, soit en France dans les universités, les centres linguistiques spécialisés, ou dans le cadre de la formation des migrants, soit à l'étranger dans les centres culturels, instituts ou alliances françaises, désirent acquérir à leur rythme les niveaux requis.

En effet, l'originalité de cette certification réside dans le fait qu'elle se présente sous forme d'unités capitalisables, ce qui permet la souplesse d'organisation nécessaire à la prise en compte de l'extrême diversité des conditions de formation tout en garantissant, pour chaque unité, une évaluation clairement définie. Cette très grande variété de situations pédagogiques a conduit à définir les objectifs généraux en terme de compétence et à exclure toute référence à des options méthodologiques.

C'est ainsi qu'aucun impératif d'horaire n'a été explicitement formulé. Néanmoins, l'expérience des enseignants qui, à travers le monde, diffusent notre culture, tend à montrer qu'un millier d'heures serait nécessaire à un débutant absolu pour atteindre le niveau que définit le D.A.L.F.

Une expérimentation passionnante

Plusieurs établissements spécialisés dans l'enseignement du français langue étrangère ont déjà indiqué l'intérêt qu'ils portent à ces nouveaux diplômes et sont prêts à se lancer dans un travail novateur qui s'avère passionnant. C'est en tous cas l'opinion des pionniers du D.E.L.F. et du D.A.L.F., le CAVILAM de Vichy pour la France et le Centre Culturel Français de Rabat pour l'étranger qui, les premiers, encouragés par le Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres, n'ont pas hésité à mettre en place les structures pédagogiques et administratives nécessaires à l'organisation des épreuves de contrôle des deux diplômes.

Deux diplômes au contenu clairement défini

Le diplôme élémentaire de langue française permet de vérifier la capacité du candidat à utiliser le français pour faire face aux exigences courantes de la vie sociale. Ses six unités de contrôle en identifient clairement les étapes.

Il est à noter, à ce propos, que l'ordre de passation de ces unités peut varier d'un pays à l'autre en fonction des habitudes culturelles, et cela dans des limites soigneusement définies.

Le diplôme approfondi de langue française, pour sa part, vise à évaluer des capacités à la fois plus approfondies et plus spécialisées, en fonction notamment de l'usage que les candidats souhaitent faire de leurs acquisitions dans la vie culturelle ou professionnelle.

Il est convenu notamment que le niveau de compétence en français que définit le D.A.L.F. est celui que les étudiants doivent avoir atteint pour suivre dans de bonnes conditions des études universitaires (circulaire 84-238 du 9 juillet 1984).

Une organisation rigoureuse des examens de contrôle

L'organisation des examens sur le territoire français est confiée au recteur, chancelier des universités. Pour l'étranger, c'est une *commission nationale* présidée par le directeur du Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres qui en a la responsabilité.

Un *conseil d'orientation pédagogique* a la charge d'assurer l'harmonisation des objectifs pédagogiques et les épreuves d'examens.

L'avenir

La commission nationale est en train de mettre au point, en collaboration avec la Direction de la Coopération et des Relations internationales, un vade-mecum destiné à répondre aux questions que peuvent se poser les institutions qui désiraient mettre en place cette nouvelle certification.

Il devrait être ainsi possible d'étendre rapidement ce nouveau dispositif, par delà Vichy et Rabat, aux académies et aux pays qui le souhaiteront.

Communiqué par le
ministère de l'Éducation nationale

Règlement d'examen

I. Diplôme élémentaire de langue française — série A —

Nature des épreuves	Durée	Coefficient	Temps de préparation
A1 Expression générale <i>Epreuves orales.</i> — exposé sur un sujet de vie quotidienne concernant le candidat, suivi d'un entretien avec le jury. — dialogue simulé sur un thème choisi par le jury. <i>Epreuves écrites.</i> — rédaction d'un court récit (60 à 80 mots) à partir d'images obligant à situer le récit dans le temps et dans l'espace. — rédaction d'une réponse à une invitation, à une proposition ou à une demande de rendez-vous, etc...	0 h 15 0 h 15 0 h 30 0 h 30	2 2 1 1	0 h 30 0 h 30
A2 Expression des idées et sentiments <i>Epreuves orales</i> — présentation et défense d'un point de vue à partir d'un sujet simple et précis face à un interlocuteur. — présentation d'informations, d'un point de vue et apport de précisions à la demande du jury à partir de documents fournis au candidat. <i>Epreuves écrites.</i> — identification des intentions et des points de vue exprimés dans un document. — expression d'une attitude définie à partir d'un corpus de phrases fourni au candidat.	0 h 15 0 h 15 0 h 30 0 h 30	2 2 1 1	0 h 30 0 h 30
A3 Lecture et expression écrite <i>Epreuve orale.</i> — analyse du contenu d'un document simple et lecture à haute voix. <i>Epreuves écrites.</i> expression écrite : — analyse du contenu d'un texte — demande d'informations sur un sujet simple de la vie courante.	0 h 15 0 h 45 0 h 45	1 1 2	0 h 30
A4 Pratique du fonctionnement de la langue <i>Epreuve orale.</i> — phonétique, rythme, intonation, structures de la langue. <i>Epreuve écrite.</i> — pratique de la langue écrite (compréhension et expression).	0 h 15 1 h 30	1 1	0 h 30
A5 Culture et civilisation <i>Epreuves orales.</i> — entretien sur le thème choisi par le candidat (6 thèmes possibles, portant sur la France ou le monde francophone).	0 h 15	1	0 h 30

Nature des épreuves	Durée	Coefficient	Temps de préparation
1. travailler 2. se déplacer 3. étudier 4. les institutions 5. les pratiques culturelles 6. la civilisation et la culture contemporaines. — exposé sur thème dans une perspective comparatiste, suivi d'un entretien avec le jury (thème au choix du candidat, parmi les six thèmes énoncés ci-dessus). <i>Epreuve écrite.</i> — résumé de 150 à 200 mots à partir de documents remis au candidat et correspondant au thème choisi par lui entre les six thèmes possibles.	0 h 15	1	0 h 30
A6 Expression spécialisée <i>Epreuves orales.</i> — résumé oral d'un texte authentique d'une page choisie en fonction d'un domaine de spécialisation défini par le candidat (quatre domaines : sciences humaines et sociales ; sciences économiques et juridiques ; mathématiques et sciences de la matière ; sciences de la vie). — entretien sur ce texte avec le jury. (Temps de préparation pour les deux épreuves : 1 h 00).	1 h 30 0 h 15 0 h 20	2 1 1	1 h 00

II Diplôme approfondi de langue française — série B

Nature des épreuves	Durée	Coefficient	Temps de préparation
B1 Compréhension et expression écrites <i>Epreuves écrites</i> — résumé (synthèse en 150 mots d'un texte de 500 mots). — expression (réponses brèves à cinq questions écrites). B2 Compréhension et expression orales <i>Epreuve orale</i> — entretien avec le jury après 2 écoutes d'un même enregistrement sonore de 3 minutes.	1 h 30 0 h 45 0 h 30	2 1 1	1 h 00
B3 Compréhension et expression écrites en langue spécialisée <i>Epreuves écrites.</i> — résumé (synthèse en 150 mots d'un texte de 500 mots correspondant à la spécialité choisie par le candidat) — expression (réponses brèves à cinq questions correspondant à la spécialité choisie par le candidat). B4 Compréhension et expression orales en langue spécialisée <i>Epreuve orale</i> — exposé sur un sujet correspondant à la spécialité choisie par le candidat, suivi d'un entretien avec le jury.	1 h 30 0 h 45 1 h 00	2 1 1	1 h 00

AATF SUMMER SCHOLARSHIPS

Both AATF summer scholarship programs—in Avignon and Québec—were very successful. Participants have expressed satisfaction and sincere enthusiasm for both of these scholarship opportunities. Many of the *stagiaires* have indicated their willingness to participate in chapter meetings to share their experiences with other AATF members.¹

THE SCHOLARSHIPS

AVIGNON

Thirty scholarships were awarded in 1986 to Avignon. It is expected to have at least that many in 1987. The program lasts four weeks, from the beginning to the end of July. The participants will live in the *Grand Séminaire* and take three courses (civilization, written and oral language) at the *Centre Universitaire* in Avignon. There are two levels of difficulty in the language programs depending on the linguistic skills of the *stagiaires*. A representative of the AATF serves as director of the program and assures the liaison with the director of summer programs in Avignon.

The scholarship pays tuition, room and board, plus some of the cost of travel. During the past two years, the AATF has contributed \$300 towards the cost of the air fare. Still, *stagiaires* should count on spending about \$1000 of their own money. (This amount varies, of course, according to the value of the dollar.)

In awarding the scholarships, preference is given to those below the age of 45 because the French government wishes to encourage younger teachers to become familiar with France, its culture, and its civilization. Exceptions to this rule may be made only for unusual circumstances.

QUÉBEC

AATF hopes to receive again this year 15 scholarships from the government of Québec. These scholarships cover tuition plus room and board for up to six weeks (early July to mid-August). They do not pay transportation. In 1986 ten of the scholarships were for Laval, two for Montréal and three for Chicoutimi. There is some flexibility here each year.

Laval

The range of courses available at Laval is quite large and participants who demonstrate sufficient proficiency can take an interesting course load. These scholarships seem better suited for colleagues whose command of French is good and who really want to learn about the culture and literature of Québec.

Chicoutimi

Chicoutimi is located in the Lac St. Jean region of Québec province, about 90 miles north of Québec. It is a beautiful spot for this total immersion experience. However, the AATF member may feel more comfortable having an automobile. The home-stay available here is not readily offered by the other two locations. The scholarship recipient here will not be surrounded by English-speaking people. Two different programs are available: the six-week program carries regular summer school courses; the three-week program, *techniques d'enseignement*, is intended specifically for teachers.

Montréal

Two programs are offered here as well, each lasting three weeks: *techniques d'enseignement*, and a course for those who wish to improve their *connaissance de la langue française*.

NB STUDENT TRAVEL ABROAD SURVEY

A "Student Travel Abroad" questionnaire appeared in the September 1985 issue of the *National Bulletin*. It had been hoped to print the results of the survey in the January 1986 issue, but the volume of response and time and space constraints prevented its publication until now. There were 177 detailed responses.

Certain problems recur in the responses. A major concern is having to share a bus with other groups. For some it was a positive experience, while for many it was a source of discontent primarily because the other group leaders were more lax in their discipline or in their expectations of student behavior. Only one teacher felt the other group leader was too strict. Another issue concerning the shared bus is the factor of groups that vary greatly in age (a junior high group with high school seniors, for example). Several teachers expressed the opinion that junior high students are too young to benefit fully from the experience abroad.

Another general complaint centered on the location of hotels. For many, the hotels were located too far from the center of the city (this was especially true in Paris and other large cities). Another problem was bad location such as Place Pigalle or near the Gare de l'Est. Another complaint that many expressed centered on food. The same meal was served over several days in many different areas: chicken and french fries seem to be the standard menu. The teachers argue for the possibility of the students experiencing regional specialties. The response they have had from the companies is that the students do not like anything else. A number of teachers indicated that the quantity of food was insufficient as well.

Two factors stand out as being ingredients of successful experiences. The first is the compatibility of the groups sharing the bus. Sometimes this element can be altered positively by the second factor, the quality of the courier—how "sympa" he or she is, his or her interest in the group, and his or her efforts beyond the strict outlines of the program. Unfortunately these factors are beyond the control of the individual teacher. Another element that does make a difference is whether a company organizes a large group meeting of all the individual school groups upon arrival so that all groups traveling together know the guidelines.

Many teachers who have indicated that they would select the same company again have also indicated that they would prefer to make their own arrangements. The reason that they give for not doing so is that the companies provide liability insurance.

Thirty-two organizations are represented in the responses. The alphabetical list that follows gives the 16 companies for which there were two or more respondents. Six teachers made all their own arrangements and did not use any tour company. Respondents' answers to question #12 ("In planning another trip abroad would you use this same company again?") are indicated. Of the 16 companies for which there was only one response each, 15 respondents would use the company again while one would not. Five of the six teachers who made their own arrangements have done it more than once and will continue to do so. Only one does not plan to do it again on her own because her husband cannot get the time off to accompany the group and serve as chauffeur. Some of those who have had success in planning their own trips say they do not recommend that a novice attempt it. The teacher should be an experienced traveler in the country.

Teachers are invited to send any additional information concerning companies they have used while taking students abroad. Please send all information and remarks to: Editor, AATF *National Bulletin*, 431 Collins Avenue, Cincinnati, OH 45202.

continued on p. 17

Organization Name	Total No. of Respondents	No. of Repeat Users (if indicated)	Response to Question 12		
			Yes	No	Un-decided
Air France 1120 Connecticut Avenue, Washington, D.C. 20036, (800) 424-8012	2	not indicated	2	0	0
AIFS (American Institute for Foreign Study)† 102 Greenwich Avenue, Greenwich, CT 06830, (800) 243-4567	10**	3	8	2	0
ACIS (American Council for International Studies)†* 19 Bay State Road, Boston, MA 02215, (617) 236-2051	41**	10	38	0	3
ALSG (American Leadership Study Groups)† Airport Drive, Worcester, MA 01602, (800) 225-9055	18**	3	14	3	1
CHA (Cultural Heritage Alliance)† 1835 South Broad St., Philadelphia, PA 19148, (215) 389-2552	23**	4	13	9	1
CIEE/SES (Council on International Educational Exchange/School Exchange Service)* 1904 Association Dr., Reston, VA 22091, (703) 860-0200	3**	1	2	1	0
CSI (Cultural Studies International) 1325 Howe Ave., Suite 210, Sacramento, CA 95825, (916) 921-0277	2**	2	2	0	0
Edu Tour Inc. 64-34 102 Street, Rego Park, NY 11374, (718) 275-3157	2	not indicated	2	0	0
ESA (European Studies Association)¹ 780 Monterey Blvd., Suite 203, San Francisco, CA 94127, (415) 333-1040 or 334-4222	5**	1	5	0	0
Facets* 915 Broadway, Suite 1705, New York, NY 10010, (212) 475-4343	3	not indicated	3	0	0
ISE (Intercultural Student Experiences)†* 31 Water Street, Excelsior, MN 55331, (612) 474-2350	10**	4	10	0	0
Jelarco Educational Travel* 917 N. Broadway, Rochester, MN 55904, (507) 289-8436	2	not indicated	2	0	0
NACEL Cultural Exchanges* 130 North Terrace, Fargo, ND 58102, (701) 232-8800	5	2	5	0	0
Vistas in Education* 1422 W. Lake St., Suite 303, Minneapolis, MN 55408, (612) 823-7217	4	2	4	0	0
World Academic Holidays² 5455 Garden Grove Blvd., Westminster, CA 92683, (714) 895-5181	2	not indicated	1	1	0
Youth Travel Associates* 1 N. Main St., P.O. Box 312, Honeoye Falls, NY 14472, (716) 624-4047	5**	1	5	0	0

† Indicates organization receiving 10 or more responses.

* A home-stay option is available.

** Several respondents have had experiences with other organizations previously and were enthusiastic about their current choice.

¹Four of the five respondents teach at college level and have taken groups for several months of study abroad with this organization.

²Both respondents teach at college level; program is one month in duration.

continued from p. 4

Hall, University of Wisconsin, Madison, WI 53706; Environmental Concerns, Beverly Adams, 2175 Long Ridge Road, Stamford, CT 06903.

Almost every month AATF receives a request for guidelines on the preparation of teachers of French. The Commission Report will be distributed to legislatures, state agencies and teacher education personnel. Official AATF credentialing can help other certifying agencies and enhance the curriculum vitae of truly qualified professionals. The Commission thanks all who will help in the production of the document.

Joe Murphy
West Virginia University

REMINDER

Readers are reminded to contribute significant news items concerning AATF members for the column **MEMBERS' NOTES**. Contributions should include an address and telephone number where the person can be reached for additional information and a glossy black and white 2x2 photo whenever possible.

Readers are also reminded to send brief descriptions of activities they have found successful in the classroom for the column **CLASSROOM ACTIVITIES THAT WORK**.

All items should be sent to the Editor, *AATF National Bulletin*, 431 Collins Avenue, Cincinnati, OH 45202.

général de leur chaîne en Conseil de ministres, décision dans laquelle il voit la mainmise de l'État. Finalement après un débat houleux et passionné qui a vu le Sénat s'opposer au gouvernement (soutenu par l'Assemblée nationale), le P.D.G. de RFI sera désigné par la CNCL comme dans les autres sociétés publiques de l'audiovisuel.

Quant à la nouvelle loi sur la presse écrite, elle a opposé, lors des discussions à l'Assemblée nationale, deux camps idéologiques aux positions tranchées sur le pluralisme et la concentration: la loi Fillioud de 1984 sur la presse écrite limitait tout propriétaire à 15% de la diffusion nationale et régionale alors que la loi Léotard établit ce seuil à 30%.

Bien que cette dernière fût adoptée le 19 juin 1986 (toute la droite a voté pour, toute la gauche contre), le Conseil constitutionnel a déclaré non conformes à la Constitution les règles anticoncentration définies dans le texte. En effet, la loi n'interdit pas les achats indirects par sociétés interposées. Ainsi un acquéreur pourrait-il dépasser légalement le plafond des 30%. En outre, le Conseil constitutionnel, au nom du pluralisme, a émis l'avis que la presse écrite n'est qu'une composante des moyens de communication. Il a donc implicitement recommandé que toute loi sur la concentration devrait porter sur l'ensemble de ces moyens. On voit bien que, pour l'opposition, c'est une porte ouverte à la contestation auprès du Conseil constitutionnel de toute nouvelle loi Léotard qui ne suivrait pas cette dernière recommandation.

4. La sécurité et l'immigration

Un résultat inquiétant des législatives fut l'émergence de l'extrême droite avec l'élection de 35 députés, à égalité avec le parti communiste, ce qui lui permet de former un groupe parlementaire. Le président du parti, M. Jean-Marie Le Pen, et ses lieutenants ont axé leur campagne sur les thèmes de la sécurité et de l'immigration, qu'ils amalgament facilement, et ont obtenu leurs meilleurs scores dans les régions à forte concentration d'immigrés. Bien que plusieurs députés de la majorité ne soient pas insensibles aux thèses de M. Le Pen, c'est l'un des meilleurs orateurs du Palais-Bourbon, le gouvernement veut se démarquer de sa surenchère démagogique et refuse de conclure toute alliance parlementaire avec son parti⁸. Toutefois, il ne veut pas laisser à l'extrême droite le terrain libre. Ses projets de loi sur la sécurité et l'immigration tentent en même temps et de réassurer les Français, très sensibles à ces thèmes, tous les sondages le prouvent, et de regagner les électeurs de M. Le Pen. Les nouveaux textes élaborés par M. Pasqua, ministre de l'Intérieur, et M. Pandrau, son ministre délégué chargé de la sécurité, concernent la répression du terrorisme, la lutte contre la criminalité et la délinquance, les contrôles et vérifications d'identité, l'application des peines, et les conditions d'entrée et de sortie des étrangers de France. Toutes ces mesures ont en commun de donner plus de pouvoirs à l'autorité administrative aux dépens de l'autorité judiciaire. Les socialistes s'y opposent vigoureusement. Ils jugent qu'elles portent atteinte aux droits et aux libertés de l'individu. Le Président a fait à plusieurs reprises de sérieuses réserves contre tout projet de loi qui diminuerait l'espace des libertés. En outre le Conseil d'État a émis des avis défavorables à ces mesures. Pour le moment l'opinion, dans son ensemble, les approuve.

La recrudescence, en septembre dernier, des attentats terroristes qui ont semé la mort à Paris, a brouillé les cartes du jeu politique. Les Français et les partis politiques ont serré le rang devant la menace terroriste. Le Président a soutenu le Premier ministre et les nouvelles mesures antiterroristes prises par le gouvernement. M. Chirac a reçu les chefs des par-

tis de l'opposition qui, malgré quelques réserves, lui ont apporté leur soutien.

Mais ce consensus ne saurait être qu'une accalmie dans le paysage politique et l'opposition ne manquera pas de fourbir de nouveau ses armes⁹.

5. L'article 49.3 de la Constitution et les ordonnances

Le Président a réaffirmé depuis son message adressé le 8 avril au Parlement que le recours excessif à l'article 49.3 (qui permet au Premier ministre, s'il veut couper court aux débats de l'Assemblée, de faire adopter un texte de loi en engageant la responsabilité de son gouvernement) empièterait sur les prérogatives du pouvoir législatif et serait préjudiciable à l'équilibre des institutions de la République dont il est le garant. Les socialistes reprennent constamment ces accusations contre le gouvernement. Et ce dernier accuse à son tour les premiers d'obstruction.

Le Président a aussi déclaré qu'il ne signerait pas des ordonnances qui marqueraient un recul des acquis sociaux et une atteinte aux libertés et au pluralisme. Comme nous l'avons vu plus haut, il a déjà refusé de signer l'ordonnance sur les dénationalisations et il est possible qu'il refuse également de signer celle sur le découpage électoral¹⁰.

6. La politique étrangère

En ce qui concerne la politique étrangère, le problème qui risque d'influer sur le cours de la cohabitation n'est pas tant la différence, qui après tout n'est pas significative en ce domaine entre les deux partenaires de la cohabitation, que le fait que le Premier ministre empiète sur un domaine réservé jusque-là au seul Président.

7. La Nouvelle Calédonie

Il est bien possible que la Nouvelle Calédonie soit la bombe à retardement de la cohabitation. Découvert par Cook en 1774, ce Caillou, comme l'appellent les Calédoniens, dans le Pacifique Sud a été le théâtre de violents affrontements¹¹ entre la communauté canaque (autochtone) qui s'estime incomprise dans ses aspirations, lésée dans ses terres et ses droits, et la communauté caldoche (d'origine européenne). Longtemps négligé par les gouvernements de la métropole, ce brûlot connaît, depuis les débuts des années 80, un regain de tensions exacerbées entre les indépendantistes dont le fer de lance est le FLNKS (Front de libération nationale kanaque et socialiste) et les anti-indépendantistes réunis autour du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République).

Nommé délégué du précédent gouvernement socialiste en Nouvelle Calédonie, M. Edgar Pisani avait élaboré un projet qui aurait fait de ce territoire un état indépendant associé à la France qu'un référendum, alors prévu avant le 31 décembre 1987, aurait éternisé. M. Pisani avait posé trois exigences fondamentales: "La reconnaissance de la souveraineté calédonienne, le respect des intérêts acquis par les populations non canaques et le respect des intérêts de la France dans cette région". Entre-temps, la loi Pisani du 23 août 1985 découpait l'archipel en quatre régions auxquelles elle octroyait de larges pouvoirs. Les élections régionales du 29 septembre 1985 avaient donné, dans trois de ces régions, la majorité des sièges aux Canaques.

Or le plan de M. Bernard Pons, le nouveau ministre des départements et territoires d'outre-mer, efface complètement le statut Pisani et transforme son cadre en coquille vide. Il réduit dramatiquement le pouvoir et l'autonomie des régions au profit du Haut Commissaire de la République et de la communauté caldoche. Le peuple canaque refuse complètement ce plan qui, selon lui, constitue un retour au régime colonial.

Il est vrai que M. Chirac, lors de sa dernière visite fin août 1986 dans l'archipel, a su trouver le ton qu'il fallait pour prêcher la réconciliation entre les deux communautés. Toutefois, malgré cette politique d'ouverture envers le FLNKS et l'engagement du gouvernement à donner un coup de fouet au développement économique de l'île, les modalités du référendum sur l'avenir de l'île demeurent une perpétuelle pomme de discorde. M. Tijbaou, le chef de file du FLNKS, s'il est prêt à renouer le dialogue avec M. Chirac, a réitéré que son mouvement "ne participera pas à un référendum qui n'aboutirait pas à l'indépendance". Il va de soi que ni la communauté caldoche ni le gouvernement de Jacques Chirac ne peuvent se rallier à cette revendication.

Le calme relatif qui règne à présent dans l'archipel n'est qu'apparent. La situation est toujours tendue et peut dégénérer à tout instant. Il va sans dire que toute confrontation sanglante en Nouvelle Calédonie aura une répercussion immédiate dans le paysage politique de l'Hexagone où le Président et son parti socialiste sont radicalement opposés au plan de M. Pons.

À ces écueils qui risquent de faire échouer la cohabitation, s'ajoutent les problèmes des "cohabitations internes". En effet, il y a des tensions latentes entre les deux partenaires de la coalition gouvernementale. L'UDF craint toujours d'être phagocytée par le RPR comme le PC le fut (et l'est encore) par le PS. L'UDF, elle-même, est traversée de divisions qui risquent de la faire éclater. Enfin l'opposition socialiste connaît ses propres difficultés. Les différents courants qui la composent ne sont pas unanimes sur la stratégie à adopter vis-à-vis d'un gouvernement de droite qui cohabite avec un président de gauche. En outre les chefs et sous-chefs de tous les partis ont les yeux fixés sur l'échéance présidentielle. Ils se surveillent et mènent une guérilla larvée.

On voit bien que cette nouvelle expérience politique de la cohabitation est très complexe. C'est un écheveau tellement difficile à démêler que les observateurs politiques en sont réduits à faire de la politique-fiction et à imaginer des scénarios. Par exemple, des élections législatives partielles pourraient réduire la très faible majorité parlementaire à l'Assemblée nationale et provoquer la démission du gouvernement et de nouvelles élections. On comprend donc l'extrême importance qu'ont attachée les états-majors politiques à l'élection partielle du 28 septembre 1986 en Haute-Garonne où huit sièges étaient à pourvoir. Chez les socialistes, c'était le premier secrétaire lui-même, M. Lionel Jospin, qui conduisait leur liste et la liste d'union RPR-UDF était conduite par le très populaire maire de Toulouse, M. Dominique Baudis. Bien que les résultats de cette élection n'aient pas changé le rapport des forces à l'Assemblée, il reste que toute élection partielle est susceptible de le modifier.

Mais la grande inconnue est peut-être l'attitude du Président qui garde le secret et ne révèle jamais son jeu à l'avance. Apparemment il tient un rôle relativement effacé mais c'est de lui surtout que dépend le futur de la cohabitation. C'est lui qui, par les pouvoirs que lui confère la Constitution¹², tient l'épée de Damoclès sur la tête du gouvernement. Il peut à tout moment utiliser ses principaux atouts constitutionnels: soit se démettre, soit dissoudre l'Assemblée et provoquer ainsi des élections présidentielles ou législatives anticipées. Pour le moment, il émet des réserves sur la politique gouvernementale, mais, somme toute, il laisse le "gouvernement gouverner". Et pour cause, si la politique gouvernementale échoue, c'est Chirac et sa coalition qui en porteront l'entière responsabilité. Il mise aussi sur les dissensions de la droite. Les sondages, et particulièrement celui de l'Ifop-*Le Point* (publié dans *Le*

Point du premier septembre) dans lequel M. Mitterrand l'emporte sur tous les autres présidentiables, ne peuvent que le conforter dans sa stratégie.

Quant à Chirac, il sait que pour survivre il doit maintenir la cohésion de sa coalition, et que les Français le jugeront sur sa politique économique.

Le Président et le Premier ministre respectent les formes et se respectent et il est même probable qu'ils se portent une estime mutuelle. Mais cela n'empêche pas qu'ils jouent une partie de poker sans merci. Ils s'épient et jaugent leurs forces et faiblesses. Chacun a la main sur la gâchette. Mais ils savent tous les deux que le premier qui tirera sur la cohabitation pour des raisons électorales sera le perdant aux yeux de l'opinion. Ils savent aussi que c'est M. Barre, anticohabitationniste acharné qui pour le moment garde son mutisme, qui sortira gagnant des ruines de la cohabitation.

Jusqu'à présent, la longévité de la cohabitation a déjoué toutes les prédictions des Cassandre qui la vouaient par avance à l'échec total. Si elle dure jusqu'à son terme, elle sera la preuve éclatante de la souplesse de la Constitution française. Elle signalera une ère nouvelle où la droite et la gauche, ennemies irréconciliables d'hier, ne seront plus que des adversaires politiques sur l'échiquier institutionnel. Elle aura marqué aussi l'importance croissante et bénéfique du Conseil constitutionnel.

Le grand vainqueur de la cohabitation sera la démocratie française.

Joseph Marthan
Pennsylvania State University
Delaware County Campus

¹ Le RPR, le Rassemblement pour la République, formation politique fondée en 1976 par Jacques Chirac. Elle se présente comme héritière du gaullisme qu'elle cherche à rénover. Son président est Jacques Chirac et son secrétaire général est Jacques Toubon.

L'UDF, l'Union pour la Démocratie française, formation politique de tendance centriste, créée en 1978 à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing pour contrebalancer le RPR. Son président est Jean Lecanuet. Elle regroupe par ordre d'importance (représentation à l'Assemblée nationale et au gouvernement) les partis suivants: le Parti républicain (PR, secrétaire général, François Léotard), le Centre des démocrates sociaux (CDS, président, Pierre Méhaignerie), le Parti radical (Rad., président, André Rossignot), le Parti social-démocrate (PSD, président, Max Lejeune).

Outre les partis, l'UDF comprend des clubs de réflexion dont les plus importants sont les Clubs Perspectives et Réalités dont le président-fondateur est Valéry Giscard d'Estaing.

² *Dictionnaire de la Constitution* (Paris: Éditions Cujas, 1978) xiv-xvii.

³ À la question d'un sondage *Paris Match* - BVA (réalisé fin août-début septembre) "Souhaitez-vous que François Mitterrand aille jusqu'au bout de son mandat", 69% des Français ont répondu par l'affirmative, 20% par la négative, 11% ne se prononçant pas.

⁴ Des enquêtes de la Sofres publiées dans *L'Express* du 22 août 1986 révèlent que 72% des Français sont contre la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (19% pour, 9% sans opinion) et 62% contre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (25% pour, 13% sans opinion).

⁵ Les articles 37 à 39 de la Constitution définissent les interventions du Conseil d'État dans la procédure législative. Il a auprès du gouvernement un rôle consultatif.

⁶ Supplément aux Dossiers et Documents du *Monde* (mars 1986) 44.

⁷ Une autre enquête de la Sofres (voir note 4 ci-dessus) donne le résultat suivant: 60% contre, 20% pour et 20% sans opinion.

⁸ Sur M. Le Pen et Le Front National, voir *L'Effet Le Pen*, excellent dossier présenté et établi par Edwy Plenel et Alain Rollat et copublié en 1984 par les Éditions La Découverte et *Le Monde*.

⁹ Cet épisode de la cohabitation illustre la situation délicate dans

DOCUMENT

Souvent les professeurs recherchent des dialogues ou des pièces à faire lire et jouer par leurs élèves. La petite comédie que nous vous proposons ici amusera et retiendra l'intérêt des élèves tout en stimulant leur apprentissage de la langue. Cette comédie se prête à diverses exploitations pédagogiques, écrites ou orales. Le domaine lexical est particulièrement riche en adjectifs descriptifs. Les élèves reconnaîtront un vocabulaire qui leur est familier: celui de la famille, de l'aspect physique, des activités domestiques, des matières scolaires. Ils découvriront, d'autre part, certaines expressions idiomatiques.

Le domaine grammatical est varié. Il se prête à l'étude des pronoms, des possessifs et surtout des structures verbales (formes pronominales; expressions avec *avoir*; constructions impersonnelles; temps du présent, imparfait, passé composé, impératif, subjonctif, conditionnel, plus-que-parfait). Étant donné cette variété grammaticale, la pièce sera plus accessible à des élèves de niveau intermédiaire.

Les étudiants se plairont à lire et à interpréter cette petite comédie en y intégrant les diverses intonations du dialogue, ses hésitations, ses formes d'insistance ainsi que les différents gestes scéniques.

Expressions

vieux jeu: old fashioned, out of date

se promener de long en large: to walk back and forth (up- and down-stage)

ça ne fait rien: it doesn't matter

gronder: to scold

tu y es? are you with me? do you follow me? do you understand me so far?

Il ne s'agit pas de confiance; s'agir de: to be a question of; "It's not a question of trust."

je n'en peux plus; n'en pouvoir plus: to be all in, to be worn out; "I can't take any more of this."

j'ai toujours été fort en lecture; être fort en quelque chose: to be good at something

tu fais toujours semblant de ne rien savoir; faire semblant de + infinitif: to pretend to...

dire que: "to think that"

Questions de compréhension

1. Où et quand la scène a-t-elle lieu?
2. Qu'est-ce que le Fils faisait avant de venir parler avec son Père?
3. Quel âge a le Fils?
4. Pourquoi est-ce que le Fils s'inquiète?
5. Selon le Père, combien de divisions existe-t-il dans l'humanité?
6. Selon le Fils, quelles sont quelques-unes de ces divisions?
7. Quelles sont les différences que le Fils remarque entre sa sœur et lui?
8. Selon les parents timides, d'où viennent les garçons? les filles?
9. Pourquoi est-ce que le Fils a fait semblant d'ignorer ce que son Père essayait de lui expliquer?
10. Qui est le plus surpris des deux, le Père ou le Fils? Pourquoi?

Expression orale ou écrite

1. Transformez ce dialogue entre Père et Fils en un dialogue entre Mère et Fille. Faites tous les changements nécessaires.
2. Décrivez le Père; décrivez le Fils.
3. Souvenez-vous d'une conversation difficile entre vous et votre père (ou votre mère) et décrivez-la sous forme de dialogue.
4. Imaginez que vous êtes père ou mère de famille. Invenez une conversation entre vous, parent, et vos propres enfants.

J.B.G. et G.L.R.

continued from p. 2

this meeting for a division-wide day of pre-school service. In order to obtain this support representative teachers from each secondary system called on their superintendents and presented the idea. In every case, the superintendents gave a warm and supportive reception to the teachers' proposal. All four divisions arranged to grant a day of pre-school credit to their teachers (i.e., they were paid for their work), even though the schedules of the divisions did not coincide.

A final difficulty that the group had to overcome was to find financial support. Funds were needed to hire clerical assistance, to pay the participating college teachers a stipend and to reimburse everyone for travel — some teachers had to drive more than sixty miles one-way. The Association sought and received a small grant from the Virginia Foundation for the Humanities and Public Policy, the state affiliate of the National Endowment for the Humanities. This agency willingly and quickly accepted the proposal, for it appears that most state humanities councils place a high priority on activities that encourage college-school collaboration.

The principle of collaboration guided the day's program. Accordingly, the Association's members prepared and delivered all the presentations which, with one exception, split along language-specific lines. Within each group, leaders presented points of grammar and cultural materials, demonstrating techniques they had found particularly effective. Then the entire group reacted by discussing the technique and the methodology and by offering both suggestions and alternative teaching strategies.

The study of some classical Latin poetry offered the only exception to the sessions' language specificity. Professor Royce L. B. Morris gave a brief presentation of Latin metrics and followed it with illustrations from Virgil's *Aeneid* and from Catullus. Because Morris had distributed the passages two weeks earlier, everyone was prepared to enjoy discussing texts rarely taught. This session responded to Claire Gaudiani's reminder that language teachers owe it to themselves to share in intellectually stimulating activities.

Between the morning language-specific sessions on grammar and culture and the afternoon study of Latin verse, the

LES ROSES ET LES CHOUX

Comédie en un acte

Personnages:

Le Père, 45 ans, gentil, nerveux, gêné, vieux jeu

Le Fils, 21 ans. Il a l'air naïf et peu intelligent.

L'action se passe de nos jours dans un salon.

Quand le rideau se lève, le Père est en train de se promener de long en large. Il se parle à lui-même.

Le Père: Bon! Il faut lui parler. 'Faut plus attendre. C'est mon devoir de père de tout lui expliquer. C'est aujourd'hui ou jamais! Allons, du courage. (*Regardant sa montre*) Mais où est cet imbécile de fils?

Le Fils: (*Entrant*) Ah! bonsoir, papa. Maman m'a dit que tu me cherchais.

Le Père: Mais oui, je te cherchais...et depuis une demi-heure. Qu'est-ce que tu faisais?

Le Fils: Oh, je jouais avec mon train électrique.

Le Père: Avec ton train électrique? C'est... c'est tout ce que tu avais à faire?

Le Fils: Oh, j'étais fatigué de jouer aux billes.

Le Père: Aux billes! Écoute, mon fils, tu es un peu vieux pour ça, non? Quel âge as-tu maintenant?

Le Fils: (*Réfléchissant*) Voyons... Je suis né en... (*sons indistincts; il compte sur ses doigts.*)... Ah! oui... j'ai maintenant vingt et un ans.

Le Père: Hum! Vingt et un ans? C'est ce que je pensais... C'est pourquoi je voulais te parler.

Le Fils: Pourquoi, papa?

Le Père: Minute...minute! Je t'expliquerai tout dans quelques instants...Maintenant, assieds-toi là...et soyons sérieux.

Le Fils: (*Il s'assied, l'air inquiet.*) Sérieux? Mais qu'est-ce que j'ai fait, papa? Chaque fois que tu emploies ce mot "sérieux", tu finis toujours par me gronder.

Le Père: Mais non! je ne te gronderai pas... Tu n'as rien fait de mal. D'ailleurs, ce n'est pas ce que tu as fait qui m'inquiète, mais ce que tu n'as pas fait... c'est-à-dire, ce que tu feras peut-être un jour... c'est-à-dire...

Le Fils: Ah! maintenant je n'y comprends plus rien.

Le Père: Ça ne fait rien... ça ne fait rien. Je vais tout t'expliquer dans quelques secondes. Maintenant... euh... tu as, tu dis, vingt et un ans, n'est-ce pas?

Le Fils: Oui, papa... (*faisant de nouveau le calcul*) vingt et un ans, plus quelques semaines.

Le Père: C'est ce que je pensais...Eh bien, mon fils, il est temps que nous parlions d'homme à homme.

Le Fils: Oui, papa.

Le Père: Tu comprends ce que je veux dire quand je dis... "d'homme à homme"?

Le Fils: Oh, oui, papa... (*lentement*) je... crois.

Le Père: (*Allant à gauche et s'éclaircissant la gorge*) Bon! (*Nerveux*) Mon fils, l'humanité est divisée plus ou moins en deux grandes catégories, n'est-ce pas? Euh, tu me comprends?

Le Fils: (*Rapidement*) Oui, papa. Les Américains et les communistes.

Le Père: Mais non! Je ne parle pas de division nationale ou politique... Je parle de...de...division...biologique.

Le Fils: Biologique? (*Lentement*) Tu parles des animaux et des plantes?

Le Père: (*Exaspéré*) Mais non! (*À l'auditoire*) L'humanité divisée en animaux et en plantes! (*Au Fils*) Imbécile, la division dont je parle est une division...naturelle. Alors, tu y es?

Le Fils: Les jeunes et les vieux?

Le Père: (*Dégoûté*) Les jeunes et les vieux! Non! je parle... des hommes et des femmes.

Le Fils: Ah! oui, hommes et femmes. (*Lentement*) Tu veux me parler des hommes et des femmes, papa?

Le Père: Enfin, oui... c'est-à-dire... Dis donc... tu as étudié au lycée... la biologie ou la physiologie, n'est-ce pas?

Le Fils: Un peu, papa.

Le Père: Que veux-tu dire, "un peu"? Tu l'as étudiée ou non?

Le Fils: Oui, mais... tu sais, papa, la biologie n'était pas mon fort.

Le Père: (*Allant à droite*) Ça ne fait rien. On n'a pas besoin de cours de biologie pour savoir qu'il y a quelques différences entre l'homme et la femme.

Le Fils: (*Innocemment*) Il y a des différences, papa?

Le Père: (*Exaspéré*) Mais oui! Regarde ta sœur. Est-ce que tu n'as pas remarqué qu'elle est différente de toi?

Le Fils: Différente de moi... ma sœur est différente de moi? C'est pas ma vraie sœur, papa?

Le Père: Si, c'est ta vraie sœur.. mais elle est différente... un peu, non? T'as pas remarqué?

Le Fils: Ah! oui! (*Se rappelant*) Elle porte des robes et moi des complets.

Le Père: Est-ce tout?

Le Fils: Elle lave la vaisselle et moi, je l'essuie.

Le Père: Mais non!... Tu appelles ça une différence importante entre ta sœur et toi?

Le Fils: Laver la vaisselle et l'essuyer, c'est pas différent?

Le Père: Si! mais je parle de différences... physiques. Tu n'as pas remarqué quelques petites différences physiques? (*Geste*)

Le Fils: Physiques? (*Se rappelant*) Oh, oui... elle a les cheveux longs et moi, je les porte courts. (*Geste*)

Le Père: Ah! ça promet. Continue... Tu ne vois pas d'autres différences?

Le Fils: (*Réfléchissant*) Euh... elle met du rouge à lèvres et moi pas?

Le Père: Physiques, imbécile, différences physiques!

Le Fils: Oh, papa... (*riant stupidement*) elle a... (*riant*) elle a... Tu sais, papa, ce qu'elle a... Je ne veux pas le dire.

Le Père: Pas besoin. Enfin tu commences à comprendre. (*Pause*) Eh bien, mon fils, ce n'est pas la seule différence entre l'homme et la femme.

Le Fils: Il y en a d'autres?

Le Père: (*Calmement*) Oui, mon fils, il y en a d'autres. Écoute-moi bien.

Le Fils: Oui, papa.

Le Père: (*Allant à gauche et s'éclaircissant la gorge*) As-tu une petite idée d'où tu viens?

Le Fils: Mais oui... d'ici. Je suis né ici à Paris, non?

Le Père: (*Levant les yeux au ciel*) Je ne parle pas de ville... Mais... comment est-ce que tu es venu au monde?

Le Fils: Mais... on m'a trouvé dans un chou, n'est-ce pas? (*Silence du Père, silence exaspéré*) Dans une rose? Oh, non, papa, c'est ma sœur qui est née dans une rose.

Le Père: (*Incrédule*) Tu crois toujours aux roses et aux choux?

Le Fils: Oui, papa, puisque tu me l'as dit. Tu m'as dit qu'on trouve les petites filles dans les roses et les petits garçons dans les choux.

Le Père: Oui, mais tu avais cinq ans quand je t'ai dit ça. Tu ne vas pas me dire que tu y crois toujours.

Le Fils: J'ai toujours eu confiance en toi, papa.

Le Père: Il ne s'agit pas de confiance... Il s'agit de... Il s'agit de... (*À lui-même*) Oh, que c'est dur!

Le Fils: Tu dis, papa?

Le Père: Oh, rien. (*Silence*) Écoute-moi bien. C'est mon devoir de père de t'expliquer la différence entre l'homme et la femme, l'origine des enfants, l'origine vraie... pour que tu puisses... (*embarrassé*) pour que tu saches. Voilà tout! À ton âge, il faut savoir.

Le Fils: Bon! Je veux savoir. Vas-y, papa!

Le Père: D'abord, est-ce que tu es jamais sorti avec une jeune fille?

Le Fils: Sorti? Que veux-tu dire, papa?

Le Père: Mais sorti... sorti, nom de nom! Tu ne comprends pas le français, toi?

Le Fils: Moi, sortir avec une jeune fille... moi? Oh, papa!

Le Père: Tu as joué avec des filles, non? Tu t'es promené avec elles, non?

Le Fils: Oui, comme ça... Est-ce que je ne devais pas, papa?

Le Père: Si! si! si! À ton âge c'est bien de sortir avec les jeunes filles... et... enfin... il faut savoir ce qu'il faut faire si...

Le Fils: Mais je n'ai jamais rien fait.

Le Père: (*Décisif*) Bon! Ça va! Ça va! Mais expliquons. Tais-toi maintenant.. et écoute-moi bien.

Le Fils: Oui, papa.

Le Père: (*Allant à droite*) N'as-tu pas observé les abeilles qui vont d'une fleur (*faisant un son d'abeille*)... à une autre fleur? (*Geste*)

Le Fils: Oui, papa.

Le Père: Eh bien, dans l'acte d'aller d'une fleur à l'autre... tu comprends... elles transportent quelques éléments qui font pousser de nouvelles fleurs... Le pollen germe sur le stigmate du pistil... Ah! c'est trop compliqué!

Le Fils: Et après?

Le Père: (*Exaspéré et nerveux*) Oh, je n'en peux plus! (*Prend un livre qui est ouvert et le tend au Fils.*) Ce livre-là l'expliquera mieux que moi. Tu sais lire quand même?

Le Fils: Oh, oui, papa. J'ai toujours été fort en lecture.

Le Père: Je suis content de voir que tu es fort en quelque chose... Bon! Lis le paragraphe un et le paragraphe deux... lentement... lentement et bien.

Le Fils: (*Lisant*) Ah... oh!... non! 'Pas possible... Oh là là!... Non!... Ah!... C'est vrai?... Formidable! Qui l'aurait cru? Merveille des merveilles!

Le Père: (*Interrompant*) Eh bien! Est-ce que tu comprends enfin?

Le Fils: (*Éclatant de rire, il se lève et jette le livre sur le divan.*) Ha! ha! ha! Enfin? Ha! ha! ha! (*Voix d'homme maintenant*) Oh, papa! Je sais ce que c'est que ça depuis l'âge de dix ans.

COMMUNICATING THROUGH COMPUTERS

A year ago (October 1985), *Online*, the computer communication magazine published by CompuServe, announced the creation of a forum on foreign language education (FLEFO), brainchild of Jerry Ervin (Russian) and Doug Lacey (Classics), both associate professors at The Ohio State University.

I had been a subscriber to CompuServe for several months and welcomed this opportunity to meet with colleagues as well as the general public interested in foreign languages. I hope many of you will share my enthusiasm for electronic computerized communication. If you know all about CompuServe, FLEFO, and Bulletin Boards, send me a message on your next journey through CompuServe. My ID # is 72277,156.

CompuServe is a giant computer, located in Columbus, Ohio. It provides services and databases to more than 200,000 subscribers. Other companies offer similar services, but CompuServe is, so far, number one in the field.

To access CompuServe you need a personal computer and a modem, which allows computers to communicate through phone lines. In most cities, the system is available through a local telephone call. There are no minimum or monthly charges. Rates are \$6 per hour (charged by the minute) after 6:00 p.m. and on weekends and holidays. For more information call 800-848-8199 (in Ohio: 614-457-0802). A CompuServe Subscription kit (a manual and some free time) is also available through computer stores.

Besides FLEFO, CompuServe gives you access to dozens of forums: computers, human sexuality, math and science, to name a few, as well as services such as banking, stock market, airlines, and travel. It can also, at extra charge, connect you with more than 700 databases and retrieve information, even though you may not be familiar with the language or protocol used by a particular database. Of interest to AATF members are the Educators Database, the Bilingual Education Bibliographic Abstracts, the Educational Resources Information Center (ERIC), the Educational Testing Service Test Collection, the Language and Language Behavior Abstracts, and the MLA Bibliography.

All you need to access CompuServe is a computer and a modem; however, I also recommend a word processor (to prepare messages off-line), a disk drive (to store them) and a printer (to print them). To minimize costs, you can store information or messages (download) in your computer's memory, disconnect, read your materials at your leisure and prepare answers, if you wish, which can then be sent (uploaded) through CompuServe. The feature I use most is EasyPlex, which sends letters to other subscribers in less than 20 minutes. You can "send" a letter for the price of a postage stamp, if you write it off-line.

How cheaply can you do it? Let me use the Atari system as an example. It is the least expensive personal computer marketed at this time, and one which I have used ever since it was available. *Antic* magazine offers the following mail-order prices in its ads: Atari 800XL computer with 64K memory (\$69.99), 1030 modem (\$44.99), 1050 disk drive (\$129.99), Atariwriter word processor (\$19.99), and letter-quality Atari 1027 printer (\$79.99); total investment: \$344.95. Do you need to become a computer wizard? No, CompuServe takes care of novices through "menus".

By typing "Go FLEFO" or "Find French" (Foreign language, Esperanto, etc.) at any prompt from CompuServe, you will enter the Foreign Language Education Forum. Membership is automatic and free. You can read and leave messages on myriads of topics and in any language you wish (the system does not provide for diacritical marks or non-romanized

scripts). Some wish to discuss linguistics, others love the opportunity to practice a foreign language, still others negotiate exchanges of foreign language videocassettes. By placing your message in the forum, you invite others to respond. Needless to say, if your message were highly personal, you would want to use EasyPlex which, like the US Post Office, is fully confidential.

Besides exchanging messages, you can go into the conference mode with one or more persons. This mode allows you to communicate "live" with whoever tunes into your channel. If you wish to contact a colleague, a phone call is probably more efficient and cheaper. At \$6 an hour, being "on-line" can be expensive!

Finally, FLEFO offers databases, mostly informative materials or programs uploaded by members for the benefit of other members. There are ten databases open to members of the forum. The topics are self-explanatory. They include: (0) Potpourri, a general section for topics which do not seem to suit any one particular file (miscellaneous), (1) Conferences/Events, (2) Job Bank, (3) The Registry (a listing of organizations and services available to those interested in foreign languages), (4) Educators, (5) Students, (6) ESL & Bilingual Ed., (7) Translators, (8) Esperanto, and (9) Linguistics.

Having acquired the equipment listed above, you will, besides having a fine computing station, be able to communicate with any other computer accessible through the phone lines, including Bulletin Boards, private and federal; the US government uses these to furnish information on its agencies.

En guise de conclusion...

Go FLEFO!!

Jean-Charles Seigneuret
University of Cincinnati

continued from p. 1

- FLES session organized by Dr. Gladys Lipton. 2 tapes, \$7.
- Les Américains. Atelier présenté par l'Association québécoise des professeurs de français. 2 tapes, \$7.
- Québec, terre d'Amérique. 2 tapes, \$7.
- Rencontre avec l'Union des Écrivains Québécois. 1 tape, \$4.
- François Truffaut: rétrospective. 2 tapes, \$7.
- Littérature québécoise (la nouvelle et le roman). 2 tapes, \$7.
- FLES: applications pédagogiques de l'ordinateur en classe de français. 2 tapes, \$7.
- Table ronde: Poètes du Québec et d'ailleurs. 2 tapes, \$7.

For more details on these sessions, see the Convention pre-program in the May issue of the *French Review*, or write to National Headquarters, 57 E. Armory Avenue, Champaign, IL 61820. As duplication of tapes is less expensive in multiple copies, there may be a slight time delay in filling your order. Your patience is appreciated.

Fred M. Jenkins
Executive Director

CLASSROOM ACTIVITIES THAT WORK

BONUS FRANCS

Can francs be used as an incentive to spark more student participation in French class? The answer is yes. Using xeroxed French play money or making your own "bills" provides students with tangible extra credit. The teacher decides on the denomination of the bills xeroxed and how many francs are needed for that extra "A".

Here is the system I use with my students. I xerox play money in denominations of 5 francs and 10 francs. When students earn 30 francs, they give the money back to me and earn an extra "A" quiz grade. I stress that this grade is extra and does not entitle them to miss any quizzes. There is no limit on how many francs a student may earn each nine weeks, but students may not carry over francs from one grading period to another.

There are many ways for students to earn francs:

(1) Bring in French-related articles from magazines and newspapers to tape on the door or bulletin board — 5 F; (2) Loto (bingo with French numbers) — 5 F for winning; (3) cultural excursions (trips to museums, art galleries, plays, French restaurants) — 5 or 10 F; (4) family involvement — sharing French menu, preparing food, watching French movies — 5 or 10 F; (5) pen pal letters — 5 F; (6) excellent report from substitute teachers — 5 F; (7) outside reading of books and French magazines — 10 F; (8) fun assignments in class (puzzles, games, etc.) — 5 F.

Students know there is an honor system. They are not to give francs to anyone nor receive them. I tell my students to treat their francs like real money and put it in their wallets. It cannot be replaced if it is lost.

A positive incentive to spur student interest — that is what the bonus franc plan is all about.

Barbara Link
Kilmer Intermediate
Fairfax County Public Schools
Vienna, Virginia

"CHERCHEZ!"

With the limited time available in a secondary foreign language class, it is sometimes difficult to fit in the study of culture with vocabulary development, grammar lessons, learning dialogs, practicing listening comprehension skills, and all of the other activities that such a class requires. In an effort to present cultural information to students as well as teach them the language itself, I developed a format that provides a vehicle for cultural lessons and capitalizes upon the students' inherent interest in games and competition.

With the assistance of a fellow teacher, questions about French literature, language, geography, points of interest, history, government, cuisine, customs, and famous people were developed from a variety of resources. These resources included travel guides, textbooks, dictionaries, encyclopedias, tourist pamphlets, and newspaper and magazine articles. Students participated in the process of question development. They earned additional class credit for researching and designing questions. They were encouraged to bring any newspaper or magazine articles to class that pertained to France.

The game is played in two stages. In the first stage, a list of ten questions is presented to the class at the beginning of each week. Students search through reference materials for the answers in "scavenger hunt" fashion during the week, and class credit is awarded at the end of the week to those who track down the correct information. Additional credit may be given to the student who finds the most correct answers and

is the first to turn them in.

Stage two involves the entire class. Students are divided into teams, and they compete to see who is able to correctly answer the most questions from the collection of "Cherchez!" items. The teacher writes game questions on 3 x 5 cards and randomly chooses these cards for the group game. This game may also be played by individual students during their free time. It is a great activity for French Club meetings.

SAMPLE QUESTIONS

1. What is the name of the oldest bridge in Paris?
2. Who was the tribal chief of the Gauls who fought against Cæsar's soldiers?
3. Why was the Arc de Triomphe built?
4. What French general became President of France in 1959?
5. If an American menu has "soup du jour" listed, what does that mean?
6. Who were the Capétiens?
7. If you see a sign that reads "Défense de fumer", what does that mean?
8. What king reigned over France longer than any other European leader in history?
9. What great landmark was built in Paris in 1889 for an exhibition?
10. What is a "dessin animé"?
11. What two provinces in France belonged to Germany for a time until the Treaty of Versailles turned them back to France?
12. What did the French explorer Jacques Cartier discover in 1534?
13. What state in the United States was named after a French king?
14. What was Napoleon's family name?
15. What is a "baguette"?
16. What kind of art would you find in the Musée Grévin?
17. What does Bastille Day celebrate?
18. What is "ratatouille"?
19. What term is used to refer to the section of Paris where the students and artists live?
20. The Louvre was once a royal palace in Paris. What is it now?
21. What is inscribed around the Arc de Triomphe in Paris?
22. What is the name of the abbey in Normandy that becomes surrounded by water at certain times of the day?
23. Who engineered a famous tower in Paris and the Statue of Liberty in New York?
24. How did the Latin Quarter get its name?

Questions may be added to the "Cherchez!" collection throughout the year by both teacher and students. By including "Cherchez!" as a regular class activity, the students are continually looking for new information; this keeps them focused on France when they are reading the newspaper or watching television. "Cherchez!" is suitable for both junior high and high school students. The rise in popularity of trivia games makes this a very successful and enjoyable method of teaching and learning about France.¹

Nancy Evans
La Puente High School
La Puente, California

¹A complete set of "Cherchez!" questions and answers is available from The Learning Center, 13918 McGee Drive, Whittier, CA 90605. Cost is \$4.99 plus 95¢ postage and handling per booklet.

APPLICATION

Individuals interested in applying for one of the scholarships should fill out the application form included in this issue of the *National Bulletin*. Applicants may apply only for Avignon or Québec as the two programs are very different. An application cannot be considered which does not clearly indicate Avignon or Québec. Applicants should request the necessary letters of reference. They should then send the application form and any supporting documents to the President of their AATF chapter. A list of the chapter officers is available in the October issue of *The French Review*.

The deadline for receiving applications at the chapter level is January 7, 1987. Winners will be notified by April 1, 1987.

THE SELECTION

Final selection of the candidates is made by the Vice President in charge of scholarships, but the process starts with the Chapter President who evaluates and ranks the applications. The Chapter President sends all qualified applications to the Regional Representative who also evaluates and ranks the applications before sending them on to the Vice President.

The following criteria are considered in the ranking of applicants. (1) Linguistic need: the ideal candidate is someone who has been teaching four or five years, who has never been to France or Québec, and who needs to improve his or her linguistic abilities in French. (2) Personality: those who are adaptable and who really want to go abroad will benefit most from a scholarship. They must be determined to make the most of the opportunity and be willing to work hard—these scholarships are no vacation. (3) AATF membership and service to the organization: new members can apply although, all other things being equal, preference might be given to AATF veterans. However, a scholarship is not and cannot be a reward for services rendered to the Association. It is above all an instrument to improve the quality of the teaching of French.

Individuals selected as alternates should reply to the letter from the Vice President informing them of their selection as alternates. They should indicate to the Vice President their interest in remaining on the alternate list as there are several scholarship opportunities each year for alternates.

Helen M. Cummings

AATF Vice President for Summer Scholarships

¹ A list of scholarship winners for 1986 follows this article.

REWARD !!

National Headquarters is still in the market for the following back issue of the **FRENCH REVIEW**:

February 1985 (Vol. 58, No. 3)

We will pay you \$3.00, plus 4th class postage (\$.69) for your copy, provided it is in **unmarked** condition. Send well wrapped, 4th class book rate to:

BACK ISSUES

AATF NATIONAL HEADQUARTERS

57 E. ARMORY AVENUE

CHAMPAIGN, IL 61820

You will be reimbursed by return mail. Thank you for helping us.

LIST OF 1986 AATF SUMMER SCHOLARSHIP WINNERS

AVIGNON

Joyce W. Bettini, Garner, NC
Janet Cimino, Martins Creek, PA
Harrison Collier, Cincinnati, OH
Janice Cooley, Fenton, MI
Donna Donohue, Oakland, CA
Karen Fairbrother, Waltham, MA
Deborah Griffey, Clarksville, TN
Barbara Harrison, Brewster, NY
Florence Helliesen, Seattle, WA
Kathleen Hickey, Wilmington, DE
Janice Hofts, Indianapolis, IN
Patricia Hopper, Charleston, SC
Mary Keller, Grand Rapids, MI
Carol Lemming, Dallas, TX
Rebecca Liskey, Harrisonburg, VA
Hazel Loehr, Portales, NM
Ellen Mills, Baltimore, MD
Frank Morales, Gary, IN
Carol Nasby, Fairmont, MN
Ann Page, Tulsa, OK
Maurice Pilotte, Manchester, NH
Maria Rawe, Makawao, Hawaii
Kathleen Smith, Huntington Woods, MI
Pamela Spencer, St. Louis Park, MN
Sharon Stephenson, Wausau, WI
Penny Taylor, Denver, CO
Sallie Trecek, Tulsa, OK
May Waggoner, Lafayette, LA
Ann Weigand, Greenwich, NJ
M. Annice Wetzels, Columbia, MO

QUÉBEC

Laval

Donna Dufourcq, Milford, OH
Mary S. Foster, Nashville, TN
Michelle Garon, Newburyport, MA
Virginia Gilmore, Southold, NY
Barbara Hecker, Anchorage, AK
June Larson, St. Paul, MN
Pamela Lowery, Marietta, GA
Judith Lyons, Louisville, KY
Nancy Oakes, Estes Park, CO
Alvaro Rodriguez, Houston, TX

Montréal

Lyle Gilbertson, Minneapolis, MN
Mary Luetkemeyer, Ballwin, MO

Chicoutimi

Irma Estrada, El Paso, TX
(six-week immersion program)
Linda Michael, Marion, IN
(three-week *techniques d'enseignement*)
Robert Smith, Stewartstown, PA
(three-week *techniques d'enseignement*)

LE VOCABULAIRE ET SES ATTRAPES

Chaque décennie, en France, depuis 1946, voit une sorte de rébellion contre l'intrusion de mots étrangers dans la langue de du Bellay. Voici une liste de mots courants employés fréquemment. On doit noter que cette série peut être développée en feuilletant le dictionnaire:

Il faut éviter:	mais... dire:
un crack	un as
être fair-play	être loyal
le freezer	le congélateur
le frigidaire	le réfrigérateur
le living-room	la salle de séjour
le meeting	la réunion, la manifestation
payer cash	payer comptant
un rush	une ruée
le self-control	la maîtrise de soi
le sleeping	le wagon-lit
la star	la vedette, l'étoile
les water-closets (W.C.)	les toilettes

Après ces quelques remarques on croit avoir épuré la langue française, cependant nous rencontrons d'autres difficultés, celles de l'orthographe et du choix du mot juste. Voici des "attrapes" communes qui guettent nos pas dans le dédale de la dictée ou de la composition française. *Le petit Larousse* définit le sens de chaque exemple:

l'acquit (reconnaissance écrite d'un paiement) n'est pas **l'acquis** (savoir, expérience)

bailler (tenir la bouche ouverte) n'est ni **bayer** (regarder niaisement en l'air) ni **bailler** (mettre en main)

la balade (promenade) n'est pas **la ballade** (poème à forme fixe)

le ban (proclamation officielle) n'est pas **le banc** (siège étroit et long)

le bât (selle de bête de somme) n'est pas **bas** (adjectif, qui a peu de hauteur)

le beignet (pâte frite) n'est pas **baigner** (plonger et tenir dans l'eau)

débitante (commerçante qui vend au détail) n'est ni **débitrice** (personne qui doit) ni **débiteuse** (personne qui conduit les clients à la caisse)

la décade (période de dix jours) n'est pas **la décennie** (période de dix ans)

la décadence (commencement de la ruine) n'est pas **la déchéance** (perte de l'estime, de la dignité)

déceler (découvrir ce qui était caché) n'est pas **desceller** (ôter de son scellement)

décrépi (participe passé de décrépiter, dont on a ôté le crépi) n'est pas **décrépit** (adjectif, usé par la vieillesse)

l'encre (liquide coloré dont on se sert pour écrire) n'est pas **l'ancre** (pièce d'acier pour fixer un navire)

une épigramme (petite pièce de vers qui se termine par un trait) n'est ni **une épigraphe** (inscription sur un édifice) ni **une épitaphe** (inscription sur un tombeau)

feu (adjectif, défunt depuis peu) n'est pas **le feu** (nom, amas de corps en combustion)

le filtre (appareil à travers lequel on fait passer un fluide dont on veut séparer les particules) n'est pas **un philtre** (breuvage propre à inspirer des passions)

final (adjectif, qui termine) n'est pas **le finale** (morceau qui termine une symphonie)

le Flamand (de la Flandre) n'est pas **le flamant** (oiseau de grande taille)

le flan (sorte de tarte à la crème) n'est pas **le flanc** (côté du corps)

le geai (oiseau passereau) n'est pas **le jais** (lignite d'un noir brillant)

le gué (rivière où l'on peut passer sans perdre pied) n'est ni **gai** (joyeux) ni **le guet** (action d'épier)

guère (peu) n'est pas **la guerre** (lutte ou dispute)

l'intercession (prière en faveur de quelqu'un) n'est pas **l'intercession** (entre séance)

intrigant (adjectif et nom) n'est pas **intriguant** (participe passé)

la jarre (grand vase de grès) n'est pas **le jars** (mâle de l'oie)

la jonchaie (lieu où croissent les joncs) n'est pas **la jonchée** (quantité d'objets éparpillés sur le sol)

le moût (vin doux qui n'a pas encore fermenté) n'est pas **mou** (adjectif, qui cède facilement au toucher)

la myrrhe (résine fournie par un arbre d'Arabie) n'est pas **la mire** (règle graduée)

le phoque (mammifère marin) n'est pas **le foc** (voile triangulaire à l'avant d'un navire)

la pondaison (époque de la ponte des oiseaux) n'est pas **la ponte** (quantité d'œufs pondus)

la rainette (sorte de grenouille) n'est pas **la reinette** (variété de pomme)

raisonner (appliquer le raisonnement) n'est pas **résonner** (renvoyer le son)

rechaper (reconstituer la bande de roulement d'une enveloppe de pneu usagé) n'est pas **réchapper** (sortir indemne, vivant)

recouvrer (rentrer en possession de) n'est pas **recouvrir** (couvrir de nouveau)

la réimpression (impression nouvelle; son résultat) n'est pas **la réédition** (édition nouvelle)

le résident (personne qui réside dans un autre endroit que son pays) n'est pas **le résidant** (habitant)

roder (exécuter le rodage d'un moteur) n'est pas **rôder** (errer çà et là)

le rot (émission par la bouche de gaz stomacaux) n'est pas **le rôti** (viande rôtie)

la soupe (aliment composé de bouillon et de pain) n'est pas **le potage** (bouillon dans lequel on fait cuire des légumes, etc.)

la tache (marque salissante) n'est pas **la tâche** (ouvrage à exécuter dans un temps limité)

le tan (écorce de chêne) n'est pas **le taon** (grosse mouche qui pique les bestiaux et suce leur sang)

René Coulet du Gard
University of Delaware

continued from p. 11

laquelle se trouvent les socialistes. Comment s'opposer à des mesures gouvernementales, en l'occurrence les mesures antiterroristes, lorsque leur chef incontesté à l'Élysée les soutient?

¹⁰ Il est à noter que le précédent gouvernement socialiste a utilisé à plusieurs reprises la procédure des ordonnances.

¹¹ Les affrontements les plus meurtriers furent l'insurrection des indigènes en 1878, noyée dans le sang, et le soulèvement de Hienghène en 1917.

¹² "La prééminence du Président de la République apparaît dans la disposition formelle de la Constitution de 1958: quinze articles directement consacrés au chef de l'État, contre quatre au gouvernement et dix au Parlement" (*Dictionnaire de la Constitution*, 309-10).

RING IN THE NEW YEAR IN *GAI PARIS* DECEMBER 26, 1986 TO JANUARY 3, 1987

AATF is pleased to announce its first winter vacation colloquium focusing on "le théâtre français." The week has been specially designed to provide a combination of seminars, theater performances and leisure time in Paris.

The program cost of \$1,365 includes: round trip airfare New York/Paris/New York, based on the currently quoted APEX fare of \$719 and subject to change (other gateways available); seven nights accommodations, double occupancy, private bath, at the five star deluxe Hôtel Lutetia on the boulevard Raspail in the Quarter Latin (single supplement, \$350); continental breakfast daily, welcome reception, and farewell dinner; three seminars focusing on various aspects of French theater with Alfred Simon, noted critic and adjunct lecturer for Sweet Briar and Middlebury overseas programs; three specially selected theater performances providing an overview of the current state of French theater; round trip airport/hotel group transfers, taxes, service, and portage. Optional tours, at supplemental cost, will be offered both within the city and into the nearby countryside.

In addition there is an optional extension to Nice, January 3 through 7, 1987. The optional extension program cost of \$550 includes: four nights accommodations at the four star Atlantic Hotel located in the center of the city (single supplement, \$100); continental breakfast daily; one dinner; full day excursion, including lunch to the Fondation Maeght and the Picasso Museum in Antibes; airfare Paris/Nice/Paris quoted at \$74; round trip airport/hotel group transfers.

To request additional information, please write to **Academic Arrangements Abroad, 50 Broadway, New York, NY 10004**. Indicate if you are interested in the Paris program only or the Paris-Nice program. Please include both your school and home telephone numbers as well as your address when you request information. We hope you will celebrate 1987 with us!

continued from p. 12

participants adjourned to a local restaurant for lunch. There each language group ate at a separate banquet table and spoke the modern language taught by its members.

Not only did the participants profit from the day, so did the educational enterprise in the whole region: several county weeklies and the local television station covered the event. This public demonstration of the professionalism and concern of teachers for their work has proved particularly timely in this area because of the local struggles over teachers' competence and pay.

Finally, the participants' evaluations expressed enthusiastic approval of the event. Almost all mentioned their delight at being able to share ideas with colleagues, particularly as, frequently, they feel isolated in their own schools. The teachers of the modern languages all profited from being able to speak their target language in an everyday situation with competent speakers. Many made sure to note on their evaluation forms that they had not a single negative comment to make about the day. In fact, the members of the Association found the activity so worthwhile that they made it an annual August event.

Charles W. Byrd, Jr.
Emory & Henry College, VA

continued

LES PROGRAMMES FLE DE LA MICEFA

Pour vivre et faire vivre la France authentique, la MICEFA propose deux programmes de Français Langue Étrangère (FLE): les stages de formation de formateurs en France; le "French Bus" aux États-Unis.

Ces programmes sont les deux facettes d'un même projet pédagogique. Ils visent, l'un et l'autre, en marge des stéréotypes, à donner de la France une image d'autant plus réelle qu'elle est aussi imagée. Ils privilégient les documents authentiques que l'on apprend à identifier, à fabriquer et surtout à exploiter dans la classe. Ils se veulent incitatifs — l'objectif étant de former des formateurs qui prennent le relais sur le terrain.

Les stages de formation de formateurs en France ont lieu en juillet et durent quatre semaines: deux semaines à Paris et deux semaines en province. À Paris, les stagiaires apprennent à utiliser des documents authentiques notamment ceux qu'ils ont eux-mêmes élaborés à partir de rencontres avec des acteurs culturels, économiques, politiques et sociaux de notoriété nationale ou internationale. C'est la même démarche qui se poursuit en province, mais, cette fois, à partir de l'expérience quotidienne vécue dans les familles françaises qui les hébergent.

Le "French Bus" sillonne les États-Unis. Son efficacité pédagogique est d'autant plus grande que sa venue est soigneusement préparée. La priorité est donnée aux équipes pédagogiques américaines dont un ou plusieurs membres ont participé aux stages de formation en France. Sur place, et avant que les enseignants français n'interviennent dans les classes américaines, deux à trois journées d'ateliers de pédagogie pratique sont organisées à l'attention des enseignants qui accueillent l'équipe française dans leurs écoles.

Renseignements pratiques

Pour en savoir plus sur ces deux programmes, vous pouvez obtenir de la MICEFA des fiches de présentation sur les *stages* et le *Bus*, des fiches techniques sur notre série vidéo *Minibus-Maxifrench* et sur les ateliers pédagogiques, ainsi que des rapports d'évaluation établis par les équipes françaises et américaines.

Le stage de formation en France coûte 8 500 F pour quatre semaines. Ce prix comprend l'ensemble des frais de formation, le logement à Paris (mais pas les repas), les transports Paris-province, le logement et la nourriture en province. Inscriptions immédiates auprès de la MICEFA et avant le 1^{er} mars 1987.

En ce qui concerne le coût du Bus, la convention proposée implique la participation financière américaine suivante: prise en charge du logement et de la nourriture des deux enseignants français ainsi que d'un *per diem* de \$75 par enseignant et par journée d'intervention. Ces frais peuvent être partagés par plusieurs groupes d'écoles dans la même ville ou dans des villes avoisinantes.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Pierre Dommergues, secrétaire général, MICEFA, Alliance française, 101 Bd Raspail 75006 Paris France.

¹ Academic Alliances in Foreign Languages and Literatures, begun by Claire Gaudiani, has its offices at Marymount College, Tarrytown, NY 10591, with Ellen Silber serving as the national coordinator. Among the many articles about these collaborative endeavors are Claire Gaudiani's "Professional Collaborative Development Programs" (*ADFL Bulletin* 14 [March 1983]: 17-26), and a very informative, continuing series of reports by various authors, all entitled "Academic Alliances" (*Foreign Language Annals* 17 [December 1984]: 605-10, and subsequent issues).

1987 AATF SUMMER SCHOLARSHIPS

Our program of summer scholarships for 1987 includes:

- a) THIRTY scholarships (tentative) funded by the French government, through the French Cultural Services, and by AATF, for summer study in Avignon during four weeks in July;
- b) FIFTEEN scholarships offered by the government of Québec for study at three different locations in Québec during the summer of 1987, early July-mid August.

AVIGNON

The *stage de perfectionnement* will offer a program of three required courses (in language and civilization) which will be complemented by lectures and excursions. Recipients will be housed in the *Grand Séminaire* and will be required to live on campus. The recipient may not be accompanied by a member of his or her family. The Avignon scholarships will cover tuition for the *stage*, most of the cost of room and board, and part of the cost of transportation. Because the French government wishes to encourage younger teachers to become familiar with France, its culture, and its civilization, only applicants up to 45 years of age (as of January 1, 1987) will be considered. Exceptions to this rule may be made only for unusual circumstances.

QUÉBEC

The purpose of these fifteen scholarships is to introduce the American teacher of French to the literature and culture of Québec. Recipients will take courses at either Université Laval in Québec City, Université de Montréal, or at Université du Québec in Chicoutimi. Their tuition is covered for the full session, as well as their room and board, plus some cultural activities. The program at Laval is for six weeks. There are three-week and six-week sessions at Chicoutimi: the three-week program is called "techniques d'enseignement"; the six-week course carries a regular summer school program. At Montréal, there are two three-week sessions: "techniques d'enseignement" and a course for those who wish to improve their "connaissance de la langue française."

GENERAL RULES FOR ALL SCHOLARSHIPS

The summer scholarships are not a pretext for paid holidays abroad. They are offered to members of the AATF in the best interest of the profession and the recipients should expect to study very hard during their stay in Québec and in Avignon. Their primary purpose is to improve the teacher's capacity for instruction and to further his/her understanding of francophone culture. Ideally, every teacher of French should have the experience of living and studying in a Francophone country. Therefore, priority will be given to those who:

- 1) have never been to France or Québec;
- 2) have not had EXTENSIVE previous experience in travel and/or study in French-speaking countries;
- 3) are doing creditable work as teachers of French;
- 4) are career teachers expected to make a worthwhile contribution to the improvement of the teaching of French language and culture in this country.

ELIGIBILITY

Applicants MUST be teachers of French in elementary or secondary schools, or teachers at the college/university level, up to and including the rank of assistant professor. Applicants MUST be currently engaged in teaching and plan to continue teaching French during 1987-88. Finally, applicants MUST be members of AATF in good standing, as of **January 1, 1987**. Everything being equal, preference will be given to applicants who have been members for at least **two** consecutive years, i.e. since January 1, 1985.

INELIGIBLE FOR ANY SCHOLARSHIP ARE:

1. Current Chapter Presidents;
2. Recent recipients (since and including the summer of 1982) of AATF and/or French summer study scholarships or *stages*;
3. Native speakers of French from any francophone country (exceptions will be made only for those who came to the U.S. as children and whose linguistic competence in French cannot be qualified as native or near-native);
4. Recipients of other awards for simultaneous summer study or those with any kind of work commitment abroad.

APPLICATION

Teachers interested in applying for any of these scholarships should obtain the necessary form from their AATF Chapter President, their Regional Representative, or from National Headquarters. The completed form must be accompanied by TWO letters of recommendation: one from the school principal (or, in the case of college teachers, from the department chairman); and the other from someone who knows the candidate and his/her work well. Since these letters of recommendation are taken into very careful consideration during the selection process, they should contain a very serious evaluation of the applicant's professional qualities.

The application form and the two letters of recommendation must be returned to the Chapter President no later than **January 7, 1987**. LATE APPLICATIONS WILL NOT BE ACCEPTED. Each chapter will submit the applications from ALL qualified candidates to its Regional Representative who will, in turn, send ALL qualified nominations to the National Chairman.

DEADLINES

The deadline for applications to be in Chapter Presidents' hands is **January 7, 1987**. Chapter Presidents must send applications to Regional Representatives by **February 3, 1987**. Regional Representatives must send applications to the Vice-President for Summer Scholarships by **February 26, 1987**. Winners will be notified by **April 1, 1987**.

Further information may be obtained from Helen M. Cummings, AATF Vice President in charge of Summer Scholarships, 17 Byrne Road, Milton, MA 02187. (Telephone at home: 617-698-7956, after 6:00 p.m.).



1987

AATF SUMMER SCHOLARSHIPS

Please read description before completing this form. When completed, return to your Chapter President, no later than January 7, 1987

Name last first middle Country of Birth

Maiden name (If pertinent to verification of AATF membership) Date of Birth

Address number and street city state zip code

Telephone: Home () area code Office () area code

School/College/University

Address

Level of French taught: Elem. Sec. Coll./Univ. Rank

No. of French classes No. of French students Other subjects taught

AATF Chapter President

Continuous member of AATF for years (preference given to those with 2 or more years of membership), including 1987.

Scholarship desired: France Québec 1) U. Laval 2) U. Québec/Chicoutimi 3) U. Montréal

Have you ever received an AATF Summer Scholarship? Yes Year No

Have you ever received a scholarship from the French government? Yes No If yes, year and

place

ACADEMIC BACKGROUND

Table with 4 columns: Institution, Credit hours in French, Degree, Date

List all previous travel and study in Francophone countries as indicated below.

- 1982
1983
1984
1985
1986

(complete other side)

TEACHING EXPERIENCE

Years	School	Years	School
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Supply a statement on each of the following:

(1) How will this experience improve your ability as a teacher of French?

(2) Describe your professional plans for the future as a teacher of French.

Have two recommendations sent to your Chapter President:

- (1) One from your principal (or department chairman, if teaching in college/university).
- (2) One from another person who is familiar with your work and ability.

I HEREBY CERTIFY THAT THE ABOVE INFORMATION IS ACCURATE AND COMPLETE.

Signature of applicant _____ Date _____

CALENDAR OF EVENTS

AMERICAN COUNCIL ON THE TEACHING OF FOREIGN LANGUAGES: November 21-23, 1986, Dallas. Information: ACTFL, 579 Broadway, Hastings-On-Hudson, NY 10706. Telephone: (914) 478-2011.

MID-HUDSON MLA ANNUAL MEETING: December 1-2, 1986, Poughkeepsie, NY. Information: Robert J. Frail, Dept. of Humanities and Communications, Polytechnic Univ., 333 Jay St., Brooklyn, NY 11201.

COLLOQUIUM ON HERVÉ BAZIN, December 12-13, 1986, Univ. d'Angers, France. Information: Georges Cesbron, Centre de Recherches en Littérature et Linguistique de l'Anjou et des Bocages, UER des Lettres et Sciences Humaines, 2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex, France.

MODERN LANGUAGE ASSOCIATION, December 27-30, 1986, New York, NY. Information: MLA, 10 Astor Place, New York, NY 10003.

FIFTEENTH ANNUAL TWENTIETH-CENTURY LITERATURE CONFERENCE: February 25-27, 1987, Univ. of Louisville, KY. Information: Sharon O. Vance, Dept. of Classical & Modern Languages, Univ. of Louisville, Louisville, KY 40292. Telephone: (502) 588-6683.

SOUTHWEST CONFERENCE ON LANGUAGE TEACHING: February 26-March 1, 1987, San Antonio, TX. Information: SWCOLT, CU Box 6004, Northern Arizona Univ., Flagstaff, AZ 86011.

SPRING CONFERENCE, COLORADO CONGRESS OF FOREIGN LANGUAGE: March 5-7, 1987, Fort Collins, CO. Information: Ron Walker, 2312 Valley Forge Court, Fort Collins, CO 80526.

GEORGETOWN ROUND TABLE ON LANGUAGES AND LINGUISTICS: March 11-14, 1987, Georgetown Univ. Information: Peter H. Lowenberg, School of Languages and Linguistics, Georgetown Univ., Washington, D.C. 20057.

PHILOLOGICAL ASSOCIATION OF THE CAROLINAS: March 12-14, 1987, Greensboro, NC. Information: Candelas Newton, Dept. of Romance Languages, Wake Forest Univ., 7566 Reynalda Station, Winston-Salem, NC 27109.

LINGUISTIC SYMPOSIUM ON ROMANCE LANGUAGES XVII: March 27-29, 1987, Rutgers Univ. Information: Janet De Cesaris or Carl Kirschner, Dept. of Spanish and Portuguese, Rutgers Univ., New Brunswick, NJ 08903.

THEATER AND SOCIETY IN FRENCH LITERATURE: April 2-4, 1987, Univ. of South Carolina. Information: A. Maynor Hardee, Dept. of Foreign Languages, Univ. of South Carolina, Columbia, SC 29208. Telephone: (803) 777-4881.

CONFERENCE ON SECOND LANGUAGE ACQUISITION: April 3-4, 1987, Urbana, IL. Information: Bill Van Patten, SLA-FLL, Dept. of Spanish, Italian, and Portuguese, 4080 Foreign Language Building, 707 S. Mathews, Urbana 61801.

SYMPOSIUM IN FOREIGN LANGUAGE EDUCATION IN RECOGNITION OF EDWARD ALLEN: April 8, 1987, The Ohio State University, Columbus, OH. Information: Elizabeth B. Bernhardt, Dept. of Educational Theory and Practice, The Ohio State Univ., 1945 N. High St., Columbus, OH 43210-1172. Telephone: (614) 292-2185.

CENTRAL STATES CONFERENCE ON THE TEACHING OF FOREIGN LANGUAGES (in conjunction with OHIO FOREIGN LANGUAGE ASSOCIATION), April 9-12, 1987, Columbus, OH. Information: Gerard L. Ervin, Slavic Dept., The Ohio State Univ., 232 Cunz Hall, 1841 Millikin Rd., Columbus, OH 43210. Telephone: (614) 422-6733 or 4398.

OHIO FOREIGN LANGUAGE ASSOCIATION (in conjunction with CENTRAL STATES CONFERENCE ON THE TEACHING OF FOREIGN LANGUAGES), April 9-12, 1987, Columbus, OH. Information: Robert Novotny, 6317 Austin Dr., Ashtabula, OH 44004. Telephone: (216) 997-7156.

UNIVERSITY OF WISCONSIN-MILWAUKEE ANNUAL LINGUISTICS SYMPOSIUM: April 10-11, 1987, Milwaukee, WI. Information: Linguistics Symposium, Dept. of Linguistics, Univ. of Wisconsin-Milwaukee, Milwaukee, WI 53201.

SEMINAR IN FRENCH STUDIES: COMMERCIAL FRENCH CONTEMPORARY CULTURE, LANGUAGE TEACHING METHODOLOGY: April 16-19, 1987, NCSU, Raleigh, NC. Information: Michele Magill, Foreign Language Dept., Box 8106, North Carolina State Univ., Raleigh 27695-8106.

NORTHEAST CONFERENCE ON THE TEACHING OF FOREIGN LANGUAGES: April 23-26, 1987, New York. Information: Northeast Conference, P.O. Box 623, Middlebury, VT 05753. Telephone: (802) 388-4017.

TEACHERS OF ENGLISH TO SPEAKERS OF OTHER LANGUAGES: April 28-May 3, 1987, Hollywood, FL. Information: TESOL, 201 D.C. Transit Bldg., Georgetown Univ., Washington, D.C. 20057.

EASTERN MICHIGAN UNIVERSITY SIXTH ANNUAL CONFERENCE ON LANGUAGES AND COMMUNICATION FOR WORLD BUSINESS AND THE PROFESSIONS: May 7-9, 1987 (pre-conference workshops, May 7), Ann Arbor, MI. Information: John Hubbard or Geoffrey Voght, Dept. of Foreign Languages and Bilingual Studies, Eastern Michigan Univ., Ypsilanti, MI 48197. Telephone: (313) 487-0178/-2283/-0130.

FRENCH COLONIAL HISTORICAL SOCIETY: May 7-10, 1987, Indiana Univ.-South Bend, South Bend, IN. Information: William I. Shorrock, Dept. of History, Cleveland State Univ., Cleveland, OH 44115.

PACIFIC NORTHWEST CONFERENCE ON FOREIGN LANGUAGES (in conjunction with WASHINGTON ASSOCIATION OF FOREIGN LANGUAGE TEACHERS), May 8-9, 1987, Seattle, WA. Information: Ray Verzasconi, Dept. of Foreign Languages and Literatures, Oregon State Univ., Corvallis, OR 97331-2289. Telephone: (503) 754-2289.

WASHINGTON ASSOCIATION OF FOREIGN LANGUAGE TEACHERS: May 8-9, 1987, Seattle, WA.

SEVENTH ANNUAL CINCINNATI CONFERENCE ON ROMANCE LANGUAGES AND LITERATURES: May 13-15, 1987, Univ. of Cincinnati, OH. Information: Gisèle Lorient-Raymer, Dept. of Romance Languages, Univ. of Cincinnati, Cincinnati, OH 45221-0377.

BLAISE CENDRARS AND/IN ENGLAND: June 23-30, 1987, Univ. of Lancaster, England. Information: Susan Taylor Horrex, Dept. of French Studies, Lonsdale College, Univ. of Lancaster, Bailrigg, Lancaster LA1 4YN England.

EIGHTH WORLD CONGRESS OF THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF APPLIED LINGUISTICS: August 16-21, 1987, Sydney. Information: J. Nivette, Vrije Universiteit, Pleinlann 2, B-1050 Brussels, Belgium.

QUATRIÈME CONGRÈS RÉGIONAL DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE DE LAATF: October 2-3, 1987, Rivier College, Nashua, NH. Information: Ellen Munley, Dept. of Foreign Languages, Rivier College, Nashua, NH 03060. Telephone: (603) 888-1311, ext. 238.

STENDHAL PALIMPSESTE: October 9-11, 1987, Queen's Univ., Kingston, ON. Information: Jean-Jacques Hamm, Dept. of French Studies, Queen's Univ., Kingston, ON K7L 3N6 Canada.

MEDIEVAL CITY AND ITS IMAGE: October 16, 1987, New York, NY. Information: Frederick Goldin, Program in Comparative Literature, Graduate Center, City Univ. of New York, 33 W. 42nd Street, New York, NY 10036.

YOUNGSTOWN CONFERENCE FOR FOREIGN LANGUAGE TEACHERS: October 30-31, 1987, Youngstown State University, OH. Information: Renée Linkhorn, Dept. of Foreign Languages, Youngstown State Univ., Youngstown, OH 44555.

Le Père: (*Abasourdi*) Comment?

Le Fils: Oh, tu crois que je suis bête? Je sors avec les filles depuis une dizaine d'années. Ha! ha! ha!

Le Père: (*Incrédule*) Mais pourquoi est-ce que tu fais toujours semblant de ne rien savoir de rien?

Le Fils: Oh, seulement pour te faire plaisir. Tu semblais regretter le fait que je grandissais... alors, j'ai décidé de jouer le rôle du petit garçon naïf et stupide. Ha! ha! ha!

Le Père: Donc... tu sais que... que...

Le Fils: Que les roses et les choux sont une petite invention des parents timides... un petit mensonge blanc, quoi!

Le Père: Et tu sais... tout?

Le Fils: Tout! Tu veux que je te raconte à toi des choses? (*Il rit.*)

Le Père: (*Rapidement*) Oh! non! Ça va... ça va! (*Geste*)

Le Fils: (*Regardant sa montre*) Eh bien, papa, j'ai un rendez-vous avec une petite blonde... bien balancée (*faisant un geste qui indique un beau physique*)... délicieuse... ravissante... fo-or-r-mi-da-ble! Tu comprends, papa... Les hommes comprennent ces choses, non? (*Il frappe le Père sur l'épaule.*)

Le Père: (*À part*) Mon petit fils avec une blonde? Délicieuse... ravissante... fo-or-r-mi-da-ble... bien balancée? (*Geste*) Oh! quel langage!

Le Fils: (*Prenant les clés de l'auto et s'en allant*) Eh bien, papa... à bientôt. Je prends la voiture et... il se peut que je rentre un peu tard, tu sais. Amuse-toi bien avec (*indiquant le livre*) tes roses et tes choux. (*Il sort en riant.*)

Le Père: (*Seul*) Oh! quand même! L'hypocrite! Il aurait pu me le dire! Et je croyais... (*Levant les bras au ciel*) Ah! cette nouvelle génération! Dire que moi, j'étais marié quand j'ai appris que c'était pas vrai, les roses et les choux! (*Tout en se parlant il quitte la scène.*) Rideau.

Sandye Jean McIntyre, II
Morgan State University

AATF National Bulletin (ISSN 0883-6795)
American Association of Teachers of French
57 East Armory Avenue
Champaign, Illinois 61820

Second Class Postage Paid Champaign, IL 61820
--